

La 3G après le traitement du dossier Djezzy

page 4

COMMISSION NATIONALE DE SUPERVISION DES LÉGISLATIVES

316 MAGISTRATS À PIED D'ŒUVRE

Lire page 3



EN VUE DE RÉVISER LES CONTRATS GAZIERS À LONG TERME

**Yousfi : «L'Algérie fait
face à des pressions
extérieures»**

page 24

ACCIDENTS DE LA ROUTE

**44 morts
et 572 blessés
en une semaine**

page 5

CONFLIT SYRIEN



**Alger et Madrid
pas sur les mêmes ondes**

page 4



17.000

litres de mazout ont été déversés d'un train à Skikda après le déraillement d'un wagon-citerne et la désolidarisation de trois autres d'un train de marchandises, dans la nuit de lundi à mardi.

109

kilomètres de fibres optiques seront réalisés en 2012 par "Algérie Télécom" pour raccorder six communes de Sidi Bel-Abbès à l'internet.

34

% des investissements étrangers en Europe sont réalisés par la Chine. L'Europe reste, donc, la première destination des investissements chinois à l'étranger par rachat d'entreprise ou fusion avec 10,4 milliards de dollars, selon un récent indicateur publié par un fonds d'investissement à l'occasion du sommet Chine-UE.

La solidarité jusque-au bout de la frontière

Sept familles tunisiennes résidant près de la frontière algérienne ont bénéficié de kits alimentaires dans le cadre de l'action de solidarité menée, mardi soir, en direction de 114 foyers des communes frontalières affectées par les intempéries à El-Tarf, ont indiqué, mercredi, les services de la wilaya. Ces familles tunisiennes, habitant de l'autre côté de la frontière, à proximité des communes concernées, en l'occurrence Bougous, Oued Zitoun, El-Aïoun et Zitouna, ont été aperçues lors



de la distribution de kits alimentaires, de couvertures et de bonbonnes de gaz par les services de la Direction de l'Action sociale, a-t-on précisé. Les services de la wilaya d'El-Tarf ont indiqué que ces aides ont été accordées à titre humanitaire, dans le cadre du bon voisinage et des bonnes relations qui ont toujours caractérisé les populations algérienne et tunisienne.

Nous regardons notre téléphone 150 fois par jour



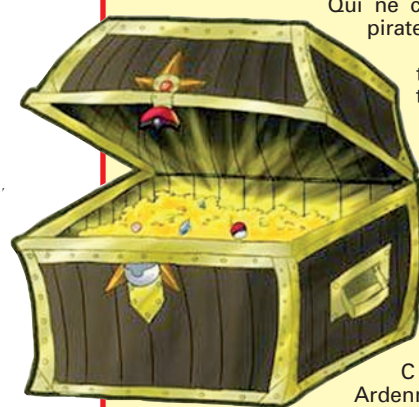
La conférence dédiée à la téléphonie mobile, en Afrique du Sud, a révélé nos habitudes téléphoniques peut-être inquiétantes. La conférence Mobile Web Africa, qui s'est tenue récemment à Johannesburg, en Afrique du Sud, a révélé le "dark side" du smartphone. Un harcèlement qui n'a pas de nom. L'utilisateur moyen regarde son téléphone portable au moins 150 fois par jour ! Nokia avait déjà mentionné une statistique sem-

blable lors de la conférence MindTrek en 2010, et c'est le consultant 3G Tomi Ahonen qui a confirmé ces dires. En une journée, nous jetons un oeil sur notre smartphone toutes les 6,5 minutes de chaque heure, relaie le site Phone Arena.

Selon Mr Ahonen, le téléphone est l'outil le plus rapide pour atteindre les consommateurs. Une étude néo-zélandaise a en effet découvert qu'un e-mail était ouvert environ 48 heures après son envoi tandis que le SMS est ouvert environ 4 minutes après, soit 720 fois plus rapide.

Ainsi, le téléphone mobile est l'industrie la plus prometteuse, avec une croissance fantastique partie de zéro pour atteindre 1 trillion de dollars... et sans doute doubler cette performance d'ici 2020. Tomi Ahonen s'attend même à ce que le téléphone le moins cher doté de la 3G, Wi-Fi, écran tactile, et appareil photo de 8MP coûte en Afrique environ 10 dollars.

Un trésor caché



Qui ne croit plus aux pirates et aux trésors a bien tort car cette trouvaille fera taire tous les pessimistes. E n

Champagne-

Ardenne, en France,

la société Alexandre

Bonnet a retrouvé, sur son domaine, un butin de pièces d'or, d'une valeur de 700.000 euros.

Lors de travaux de rénovation, jeudi, les ouvriers ont, en effet, eu la surprise de voir des petits sacs tomber des charpentes, selon La Dépêche. Incrustés dans le mur, ils ont été la parfaite cachette de ce trésor qui, selon des collectionneurs, est daté de 1930. Cette estimation de l'âge du butin a été faite sur le fait qu'entre 1851 et 1928, des pièces similaires étaient présentes sur le marché. Chacun des sacs renfermaient 50 pièces d'or de 20 dollars, soit un total de 497 pièces et 17 kilos d'or. Ce joyaux est, aujourd'hui, estimé à 700.000 euros, selon le communiqué de la maison de champagne.

Les bénéficiaires de la somme seraient donc les ouvriers, auteurs de la découverte, et la maison Alexandre Bonnet, à qui appartient la bâtisse depuis 1981. Philippe Baijot, le P-DG de Bonnet (maison qui appartient au groupe Lanson-BCC) a donné des hypothèses sur l'origine du trésor : "Peut-être est-il lié aux exportations vers les USA sous la prohibition, dont on peut imaginer qu'elles étaient payées en espèces, du fait de cette interdiction de l'importation de vins et autres boissons alcoolisées."

Prison ferme pour l'ancien directeur de la CNAC

Le tribunal d'Adrar a condamné mardi l'ancien directeur de la Caisse nationale d'assurance chômage (CNAC) d'Adrar à une peine de trois ans de prison ferme assortie d'une amende de 200.000 dinars pour corruption, a-t-on indiqué de source judiciaire. L'affaire remonte au mois de novembre 2011, suite à une plainte déposée par la victime (K. M.) auprès des services de police, accusant l'ancien directeur de l'agen-

ce CNAC d'Adrar (M. A., 56 ans) de lui avoir réclamé la somme de 150.000 DA pour la régularisation du dossier de son fils, déposé auprès de cette agence, a expliqué la même source.

Le procureur de la République avait requis une peine de 5 années de prison ferme contre l'accusé, avant que cette peine ne soit réduite, après délibérations, à trois années de prison ferme assortie d'une amende de 200.000 DA.



La faculté de médecine d'Alger jumelée à l'université Harvard



La Faculté de médecine d'Alger et l'université Harvard aux Etats-Unis

d'Amérique seront jumelées prochainement, a annoncé le ministre de

la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, M.Djamel Ould Abbès. Ce jumelage entre dans le cadre du protocole d'accord, signé en juin 2011, entre l'Algérie et les Etats-Unis pour la création à Alger d'un pôle international de biotechnologie et de production de médicaments. Intervenant à l'occasion de la réunion du haut comité algéro-américain de pilotage et de suivi du projet, M. Ould Abbès a indiqué que l'Algérie tirera profit de ce jumelage, compte tenu de l'expérience de l'université américaine en matière de recherche dans la lutte contre le cancer. A cet effet, de jeunes médecins effectueront des missions d'investigation et de formation en Amérique dans le domaine de la pharmacie industrielle et de laboratoire. Le ministre s'était rendu dans cette université, lors de sa récente visite aux Etats-Unis, l'ancien recteur de cette institution ayant obtenu le prix Nobel de médecine.

D
I
X
I
T

Karim Djoudi :

«Les résultats actuels des politiques économiques de l'Algérie se traduisent par une croissance en moyenne du PIB hors hydrocarbures, en terme réel, de 6%, supporté par la dynamique des activités des secteurs du BTP, des services et de l'agriculture. Ces résultats se traduisent aussi par une épargne publique croissante de façon régulière, qui a atteint en 2011 40% du PIB et une dette publique contenue dans "un périmètre de soutenabilité. Son encours, par rapport au PIB, se situe à 8%. Les politiques économiques engagées par l'Algérie se traduisent aussi par une variation de l'indice général des prix à la consommation se situant entre 3,5% et 4,5%, une épargne importante et croissante des agents économiques privés, des taux d'intérêt stables, la reconstitution des réserves officielles de change qui couvrent, aujourd'hui, plus de trois années d'importation de biens et de services.»

COMMISSION NATIONALE DE SUPERVISION DES LÉGISLATIVES

316 magistrats à pied d'œuvre

À moins de trois mois des élections législatives, prévues le 10 mai prochain, les préparatifs vont bon train puisque le dispositif y afférent est en train d'être graduellement mis en place. Dans ce cadre, le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, vient de signer deux décrets relatifs à la commission nationale de supervision des élections législatives.

PAR KAMAL HAMED

Ces deux décrets présidentiels, promulgués dans le Journal officiel n° 06 du 12 février écoulé, portent, pour le premier, sur l'organisation et le fonctionnement de cette commission alors que dans le deuxième, il est question des membres de cette structure appelée à jouer un rôle important dans ce rendez-vous électoral. Ainsi, en vertu du décret présidentiel numéro 12-69 du 11 février 2012, Abdelaziz Bouteflika a nommé 316 magistrats pour faire partie de cette commission et a désigné Slimane Boudi comme président. Ces magistrats, qui jouissent d'une longue expérience, sont notamment issus de la Cour suprême, du Conseil d'Etat et des différentes juridictions du pays. Cette commission, qui constitue une première dans les annales de la supervision des élections puisque jamais auparavant une telle structure n'a été créée auparavant, aura moult prérogatives dont, principalement, celle de veiller au bon déroulement de ce scrutin. Ses prérogatives, son fonctionnement et son organisation, ont été bien explicitées dans le décret présidentiel n° 12-68 du 11 février 2012. Il en est ainsi du président de cette commission qui, outre le fait de désigner un ou plusieurs vice-présidents, de désigner les présidents et les membres des sous-commissions locales, dispose aussi de toute latitude pour la renforcer par d'autres magistrats, personnels des greffes et officiers publics, afin de l'assister en cas de nécessité. «La commission



Le chef de l'État a fait appel aux magistrats pour une meilleure crédibilité et transparence des futures législatives.

intervient en cas d'atteinte touchant à l'application de la loi organique relative au régime électoral», stipule l'article 8 du dit décret qui précise en plus qu'elle intervient d'office ou sur saisine à la condition, toutefois, que ses missions ne soient pas antagoniques avec les attributions dévolues par la Constitution et la législation en vigueur aux autres institutions concernées par le processus électoral. Dans l'article 10 du décret il est aussi précisé que cette commission peut faire tout acte d'investigation nécessaire, recueillir toute information ou charger toute personne, autorité ou institution de toute mission qu'elle juge utile pour les investigations qu'elle effectue.

C'est dire, que dans le cadre de l'exercice de ses missions, cette commission jouit d'attributions non négligeables. A ce titre, comme le stipule l'article 11, «la commission rend des décisions administratives motivées, dans un délai maximum de soixante douze (72) heures de sa saisine. Toutefois, au jour du scrutin, elle doit rendre ses décisions immédiatement». Des prérogatives que renforce l'article 13 qui stipule que «les décisions de la commission sont notifiées par tout moyen qu'elle juge adéquat. Pour leur exécution, la commission peut, le cas échéant, demander au

procureur général compétent la réquisition de la force publique». L'article 14 va dans le même sens puisque il stipule que si la commission estime que des faits qu'elle a constatés ou dont elle a été informée comportent éventuellement une qualification pénale, elle en informe immédiatement le procureur général compétent.

Avec cette commission, qui est une première, le gouvernement veut donner un gage de sa bonne foi quant à la transparence des élections législatives. Des élections pour lesquelles il a invité, pour

la première fois aussi, les organisations non gouvernementales (ONG). Notons qu'en plus de cette commission, une autre commission a été prévue par la loi organique relative au régime électoral.

Il s'agit de la Commission nationale de surveillance des élections qui tiendra sa première réunion le 22 février prochain et au sein de la quelle siègent, exclusivement, les représentants des partis politiques et des listes des candidats indépendants.

K. H.

SOUS LA PLUME

Le gage de bonne volonté

PAR SORAYA HAKIM

Le décor électoral est planté. Le Chef de l'Etat a fixé solennellement, dans un discours, qui n'était pas annoncé, la date des élections au 10 mai prochain. Il reste encore la convocation du corps électoral et les partis politiques à charge de passer l'épreuve des listes de leurs représentants. Une autre étape et non des moindres est l'installation de la Commission de surveillance ou de

plus transparents et que les partis n'aient plus à crier au scandale de la fraude. Cette fraude tant décriée par l'opposition ne devra plus sortir de la bouche des partis politiques et introduire des recours au Conseil constitutionnel comme par le passé. Et pour vraiment plomber le tout, l'Etat a invité des observateurs internationaux. L'UE a déjà dépêché une délégation dans un premier temps pour

suivre les préparatifs du scrutin et s'enquérir des modalités pratiques. La Ligue arabe a accepté l'invitation, reste l'équation ONU. Mais cette mission d'observateurs internationaux n'est pas du goût de tout le monde voire appréciée différemment par les partis politiques.

Certains conditionnent leur participation à l'envoi d'observateurs, d'autres s'offusquent en y voyant un manque de confiance dans les institutions. Pour d'autres, c'est une atteinte à la dignité et la souveraineté du pays. Mais là n'est pas la manière de stopper net les critiques de leaders politiques en poussant les autorités à prouver la sincérité de leurs bonnes intentions d'engager l'Algérie sur la voie démocratique. Rendez-vous est pris pour le 10 mai.

S. H.

PARTICIPATION AUX ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

La responsabilité des partis politiques

Le directeur général des libertés publiques et des affaires juridiques au ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales, Mohamed Talbi, a affirmé, hier, qu'une forte participation aux législatives du 10 mai était tributaire de la réussite des partis politiques, lors de la campagne électorale, à convaincre les citoyens de leurs programmes et candidats.

«La mobilisation des citoyens pour les prochaines législatives est tributaire de la réussite des partis politiques à convaincre les citoyens de leurs programmes et de leurs candidats qui doivent jouir de la confiance du peuple et être habilités à représenter les différentes catégories sociales au sein de la prochaine Assemblée populaire nationale», a précisé M. Talbi

sur les ondes de la Radio nationale. Les médias audiovisuels et la presse écrite jouent «un rôle important dans la mobilisation des citoyens à travers leur sensibilisation à la nécessité de s'inscrire sur les listes électorales pour participer aux prochaines échéances électorales», a-t-il ajouté.

Le même responsable a estimé que «le phénomène d'abstention n'est pas spécifique à l'Algérie mais touche plusieurs pays du monde».

Il a en outre exprimé le souhait de voir «les citoyens prendre conscience de l'importance de leur participation aux prochaines législatives, rendez-vous décisif pour l'Algérie, en vue de choisir leurs représentants à l'APN».

R. N.

ALGÉRIE-ESPAGNE

Un sommet de haut niveau bientôt à Alger

Alger et Madrid envisagent de donner un coup d'accélérateur à leurs relations bilatérales dans tous les domaines. Les deux pays ont convenu de renforcer leur coopération économique et la diversifier et accentuer la concertation politique, à la faveur de la récente visite du ministre espagnol des Affaires étrangères, José Manuel García Margallo.

PAR MOKRANE CHEBINE

Ce dernier, animant hier, une conférence de presse conjointe avec son homologue algérien, Mourad Medelci, au siège du ministère des AE à Alger, a annoncé la tenue d'un sommet algéro-espagnol de haut niveau dans les prochains mois. Selon le chef de la diplomatie algérienne, « cette rencontre se tiendra au deuxième semestre de l'année en cours ». Autre résultat positif de la concertation algéro-espagnole, une chambre de commerce pour promouvoir les relations économiques entre les deux pays, sera installée « avant la fin de l'année en cours », toujours selon Mourad Medelci. Il a ajouté, lors de la conférence, que les entretiens avec son homologue espagnol ont permis de dégager deux grands objectifs pour concrétiser la dynamique partagée entre les deux pays. Il s'agit de développer les exportations de biens et de services, notamment l'agro-industrie et la pharmacie du côté espagnol, et de développer la production hors hydrocarbures du côté algérien. « Nous avons identifié plusieurs nouvelles pistes de coopération à commencer par la promotion des énergies renouvelables et le tourisme dont nous envisageons de combiner les potentialités algériennes avec l'expérience espagnole », a affirmé Mourad Medelci. De son côté, le chef de la diplomatie espagnole, pour sa première visite en Algérie, tout en se félicitant de « l'excellence » des relations entre l'Algérie et son pays, a plaidé dans le sens d'intensifier les relations entre les deux pays. Il a expliqué à cet effet que les entretiens avec son homologue algérien ont porté sur toutes les questions d'intérêt commun et même sur des dossiers aussi chauds que ceux de la Syrie, la Libye, l'Iran et l'Egypte.

Conflit syrien : Alger et Madrid pas sur les mêmes ondes

Alger et Madrid ne semblent pas converger vers la même solution pour le conflit syrien. Si l'Espagne, au même titre que l'Union européenne (UE), souscrit à l'idée d'envoyer une force de paix hybride, des Nations unies et de la Ligue arabe, l'Algérie elle a émis des réserves quant à la saisine même du Conseil de sécurité. Rappelant que



l'Algérie a « adhéré dans l'immédiat » à la position de la Ligue arabe, Mourad Medelci a soutenu qu'une solution au conflit syrien se fera en « exerçant une pression sur les deux parties conflictuelles ». Autrement dit, Alger « souhaite » que le gouvernement syrien accepte d'ouvrir un dialogue avec l'opposition qui elle, se doit d'être partie prenante en parlant d'une seule voix mais pas de manière « dispersée ». « L'Algérie avait déjà exprimé une réserve sur le point 7 de la décision du 22 janvier dernier de la Ligue arabe, qui recommandait que le Conseil de sécurité soit saisi pour appuyer la Ligue, car à l'époque, nous n'avions pas compris quel était exactement le but de cet exercice et, de ce fait, nous avons plusieurs raisons d'émettre (à nouveau) des réserves sur cette saisine du Conseil de sécurité », a expliqué le chef de la diplomatie devant son homologue espagnol. Ce dernier, ne s'exprimant que laconiquement sur la question, s'est contenté de dire : « Le conseil des ministres de l'UE appuie les résolutions de la Ligue arabe », dont la position est partagée également par son pays.

Sahara occidental : Madrid campe sur sa position

La position de l'Espagne concernant le conflit au Sahara occidental reste inchangée. En effet, le ministre espagnol des Affaires étrangères a réaffirmé

DRAPEAU ALGÉRIEN BRULÉ EN SYRIE Medelci condamne le geste

Le ministre des Affaires étrangères, Mourad Medelci, a condamné le comportement de "certaines parties" en Syrie qui ont brûlé le drapeau algérien. "C'est un comportement indigne et inacceptable à la fois", a affirmé Medelci en réponse à une question sur les informations rapportées par certains médias sur l'incendie du drapeau algérien

lors de la conférence de presse, que son pays soutient une solution politique au conflit du Sahara occidental garantissant « le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination ». « L'Espagne adoptera une attitude constructive pour une solution politique juste et durable sur la question du Sahara occidental », a indiqué José Manuel García Margallo. Le gouvernement espagnol plaide pour « une solution mutuellement acceptable et pour l'autodétermination du peuple sahraoui, conformément aux principes et à la Charte de l'Onu et sur la base du rapport de l'envoyé personnel du secrétaire général des Nations unies pour le Sahara occidental », a-t-il encore ajouté.

Emigration clandestine : plus de 1.688 rapatriements

Les ministres des AE algérien et espagnol se sont félicités des bons résultats enregistrés dans le cadre de la lutte contre l'émigration clandestine. Mourad Medelci a indiqué dans ce sens que « l'accord signé entre l'Algérie et l'Espagne est mis en oeuvre le plus normalement », tout en exprimant la « satisfaction » des deux pays. Chose confirmée par le chef de la diplomatie espagnole qui s'est félicité, de son côté, des résultats dudit accord algéro-espagnol. En chiffres, José Manuel García Margallo a précisé que 1.109 émigrants clandestins ont été interceptés en 2011, soit une baisse de 20% par rapport à 2010. En

"par un groupe de citoyens syriens en signe de protestation contre la position algérienne à l'égard de la crise syrienne". Je saisis cette occasion, a-t-il dit, pour "condamner ce genre de comportement qui n'est pas l'œuvre du peuple syrien mais de parties irresponsables et probablement non informées sur la position algérienne". M. C.

APPEL À UNE SOLUTION POLITIQUE

Alger face à l'épineuse question des Touaregs

PAR LARBI GRAÏNE

Confronté à la poudrière touarègue, le mali est aujourd'hui au bord de la scission. Les Touaregs du nord du Mali revendiquent ni plus ni moins que l'indépendance pour leur région, l'Azawad, peuplée également par les Peuls, les Songhoy et les Arabes. Bamako a toujours contenu la rébellion touarègue en prônant une solution démocratique dans le cadre de l'État national malien. À plusieurs reprises l'Algérie qui abrite au sud de son territoire une branche des Touaregs, les Amahek, a tenté des efforts de médiation entre l'Alliance démocratique du 23 Mai pour le changement et le gouvernement malien. Ces médiations qui s'étaient soldées par les « Accords d'Alger », n'ont pas eu malheureusement les effets escomptés. Il semblerait que ces accords qui prévoyaient plus de développement économique et social pour les populations touarègues, n'ont pas été, pour une raison ou autre, traduits sur le terrain d'où le regain de violence dans cette région. Le Mouvement national de libération de l'Azawad (MNLA) mène depuis des mois des attaques contre des cibles militaires maliennes, outre qu'il a pu récupérer des armes, il a libéré des localités en les soustrayant à l'autorité de l'État malien, c'est du moins, c'est qu'affirme le MNLA. Le président malien, Amadou Toumani Touré, semble espérer l'appui d'Alger à sa politique, en témoigne sa vis-

ite en octobre dernier. Il est vrai que la situation sécuritaire au Sahel, et la menace que fait planer l'AQMI sur la région, ont relégué au second plan la rébellion touarègue. Mais des informations ont fait état du basculement des Touaregs dans l'AQMI. La dernière sortie du ministre des Affaires étrangères, Mourad Medeci, indique bien qu'Alger ne fait pas cette lecture des événements. « Nous oeuvrons a-t-il dit avec le gouvernement malien dans le cadre des décisions prises sur le plan régional à lutter contre le terrorisme et non contre les Touaregs qui comptent parmi les citoyens de ces pays ». Alger se dit prêt à aider « toutes les parties pour parvenir à une solution 100% malienne ». Medelci a évoqué la nécessité d'une « solution politique ». La nouveauté c'est qu'Alger parle de « toutes les parties » faisant ainsi allusion au MNLA, qui n'a pas été associé aux Accords d'Alger de 2006. À demi-mot le ministre algérien reconnaît que ces accords sont dépassés, mais on comprend qu'il encourage le dialogue avec toutes les organisations de l'opposition touarègues, y compris celles qui prônent le séparatisme. Certes Alger ne veut pas d'une sécession de l'Azawad. L'Algérie souhaite que « la question du nord du Mali soit résolue dans un cadre national » affirme Medelci. Mais ce que le ministre ne dit pas, c'est quelle réaction adoptera notre pays si le dialogue politique entre les Maliens venait à aboutir à la création d'un État touarègue ? A ce stade

de la réflexion, tous les scénarios sont possibles, le MNLA réclame déjà un référendum d'autodétermination. Seule l'histoire déterminera si ce conflit a quelque chose à voir avec le Printemps arabe. Car si c'est le cas, il faudrait bien lui donner un autre nom à ce printemps. Toujours est-il que l'une des conséquences de la chute de Kadhafi a été de permettre à la rébellion touarègue de bénéficier de l'apport des mercenaires touaregs qui étaient enrôlés dans les milices du maître déchu de Tripoli.

Le retour au bercail de ces soldats, a été très rapidement suivi par l'annonce de la fusion entre le Mouvement national de l'Azawad (MNA) et le Mouvement touareg du Nord Mali (MTNM) d'Ibrahim Ag Bahanga, mort le 26 août 2011. Ces deux mouvements ont mis en place le Mouvement national de libération de l'Azawad (MNLA) dont la revendication phare est l'indépendance de l'Azawad (qui signifie transhumance en tamashek). La revendication touarègue est supportée essentiellement par la région montagneuse d'Adrar des Ifoghas, limitrophe du Hoggar algérien.

Elle a pour capitale Kidal située à 1.600 km au nord-est de Bamako. Le territoire de l'Azawad, formé par les trois régions que sont Tomboutou, Gao et Kidal, s'étend sur environ 830.000 km², soit environ 60 % de la superficie totale du territoire malien. L. G.

tout, l'Espagne a effectué 1.688 rapatriements vers l'Algérie, a ajouté le ministre espagnol. Interrogé sur la politique adoptée par son pays pour organiser et lutter contre le phénomène de l'émigration clandestine, il a indiqué que « la politique est restée la même », c'est-à-dire le principe de la carte bleue, à la différence de la France qui a opté pour l'émigration « sélective » et l'Italie pour l'émigration « circulaire » qui consiste à former les émigrants puis les remettre à leurs pays d'origine.

Lutte antiterroriste au Sahel : l'apport de l'Espagne

Le ministre espagnol des AE a indiqué, hier, que son pays « subit » le phénomène du terrorisme dans la sous-région du Sahel, pour dire qu'il est partie prenante dans la stratégie de lutte internationale qui s'organise dans cette région, arguant pour cela du kidnapping de ses ressortissants dont les deux derniers en date ont été enlevés par un groupe armé à Tindouf. Il a annoncé à ce titre la tenue, le 23 février prochain, à Londres, d'une conférence internationale sur la lutte antiterroriste dans cette région élargie à la Somalie, où des ressortissants européens et occidentaux sont également la cible des groupes terroristes. De son côté, Mourad Medelci a expliqué que « la stratégie de l'Algérie est claire » dans la lutte antiterroriste au Sahel. Il a ajouté que les « pays du Champ » sont les premiers concernés en coopération avec les pays occidentaux qui peuvent les assister en moyens logistiques.

M. C.

TÉLÉPHONIE MOBILE

Lancement de la 3G après le traitement du dossier Djezzy

La technologie de 3e génération (3G) de la téléphonie mobile sera lancée une fois que le dossier de l'opérateur OTA, connu sous le nom commercial Djezzy, sera "à jour", a indiqué mercredi à Alger le ministre de la Poste et des Technologies de l'information et de la communication, Moussa Benhamadi.

"Nous attendons qu'OTA Djezzy, dont le dossier se trouve au niveau du ministère des Finances, soit à jour pour que nous puissions lancer la 3G", a déclaré M. Benhamadi, affirmant que "le projet (de la 3G) est prêt".

Se faisant plus précis, le ministre affirme que la possibilité de lancer "immédiatement la 3G existe". Toutefois, précise-t-il, "nous temporisons par souci d'équité", a-t-il expliqué.

Dans une déclaration à la presse en marge de l'audience qu'il a accordée au ministre espagnol de l'Industrie, l'Energie et le Tourisme, José Manuel Soria, M. Benhamadi a indiqué que par cette démarche, son département "ne veut pas créer une différenciation entre les opérateurs de téléphonie mobile en Algérie".

"Si nous lançons maintenant la 3G, nous courons le risque de priver et de handicaper des citoyens algériens abonnés à Djezzy", a-t-il encore expliqué, relevant que cet opérateur représente quelque 16 millions d'abonnés potentiels pour la 3G.

"Dans le cas où Djezzy ne pourrait pas honorer ses engagements, nous serions dans la contrainte de poursuivre le processus de lancement de la 3G sans cet opérateur", a précisé le ministre.

M. Benhamadi avait annoncé, en janvier dernier, que l'Etat algérien va prendre la majorité du capital (51%) d'OTA Djezzy, notant qu'un accord a été passé dans ce sens conformément à la loi de finances. Le ministre des Finances, Karim Djoudi, avait indiqué, de son côté, le 2 février dernier que l'évaluation de Djezzy, confiée au cabinet d'affaires international Shearman and Sterling LLP-France, devrait s'achever dans les prochains jours.

"Dans quelque jours, nous aurons l'évaluation de la valeur d'OTA par notre cabinet et par la banque d'affaires de Djezzy. Des négociations seront engagées par la suite en vue de conclure un accord sur le montant de la transaction avant de poursuivre les modalités de la session de Djezzy" avant de passer par la suite au pacte d'actionnariat et au contrat de cession, avait-il ajouté.

R. N.

EN RAISON DE LA NEIGE

Une cinquantaine de routes coupées

Une cinquantaine de routes étaient, hier, coupées à la circulation à travers des wilayas du Centre et de l'Est suite aux intempéries survenues à travers certaines régions du pays, indique un point de situation de la Gendarmerie nationale.

PAR RAYAN NASSIM

Ainsi, 13 wilayas du centre et de l'est du pays sont concernées par la perturbation du trafic routier en raison de l'amoncellement de la neige sur les routes. Les wilayas de Tizi-Ouzou et Bouira sont



Des routes toujours coupées à la suite des importantes chutes de neige.

les plus touchées en terme de nombre de routes nationales coupées à la circulation, selon la même source.

Dans la wilaya de Tizi-Ouzou, la RN15

reliant Tizi-Ouzou à Bouira, notamment, reste coupée à la circulation au col de Tirourda, commune d'Iferhounène, ainsi que le chemin de wilaya (CW) 09 reliant Tizi-Ouzou à Béjaia, au col de Chellata, commune d'Illoula Oumalou.

Dans la wilaya de Bouira, la RN 30 reliant Bouira à Tizi-Ouzou est fermée à la circulation routière au lieu dit Tizi-Noukolal, commune de Sarahidj.

Les wilayas du Centre telles que Blida, Médéa, Chlef, Tipasa, et Aïn Defla sont dans

la même situation. En effet, pas moins de 11 tronçons routiers, entre routes nationales et chemins de wilayas, sont concernés par les perturbations du trafic routier, au regard de l'importance des chutes de neige enregistrées.

A l'est du pays, la Gendarmerie nationale a relevé près de vingt routes coupées à la circulation, dans les wilayas de Sétif, Béjaia, Annaba, Skikda Mila et Jijel.

Deux routes nationales sont notamment coupées à la circulation routière dans la wilaya de Sétif à la faveur des importantes quantités de neige amoncelées.

Il s'agit de la RN 75, reliant Sétif à Béjaia, à hauteur du village Takouka, commune de Aïn-Abessa, et de la RN 76 reliant Sétif à Bordj Bou-Arréridj aux lieux-dits Djebel Tanasaout et Anseur Ouazlou, commune de Bordj Zemmoura (Bordj Bou-Arréridj), selon le point de situation de la Gendarmerie nationale

R. N.

UN NOUVEAU RECORD ATTEINT MARDI SOIR

La «tension» grimpe à Sonelgaz

La consommation nationale en énergie électrique a enregistré mardi soir à 20 heures un nouveau record historique pour la période hivernale à 8.712 MW, a annoncé hier la Sonelgaz.

La consommation a atteint mardi le niveau record de 8.712 MW, après ceux atteints dimanche (8.526 MW) et lundi (8.666 MW), ajoute la même source.

Cette nouvelle pointe de consommation dépasse par ailleurs, de près de 948 MW, la pointe enregistrée à la même période de l'année 2010 (7.764 MW), soit une évolution exceptionnelle de plus de 12,2%.

En 2011, le record de la consommation d'électricité en période estivale avait été

atteint le 7 août avec 8.746 MW, en hausse d'un millier de MW par rapport au "pic" enregistré une année auparavant, rappelle-t-on. Pour faire face à la demande actuelle, tous les moyens de production d'électricité disponibles ont été mobilisés pour couvrir cette demande qui a nécessité un fonctionnement à pleine capacité des réseaux de transport et de distribution de l'électricité, explique-t-on.

Si la vague de froid venait à se prolonger comme annoncé par les services météorologiques, d'autres PMA (puissances maximales appelées) peuvent encore être enregistrées durant les prochains jours.

Par ailleurs, Sonelgaz a réitéré son appel

aux citoyens "à modérer leur consommation pour le bien et le confort de tous". Le groupe conseille à ses clients d'éteindre les lumières et les appareils électroménagers quand ils n'en ont pas besoin et d'éviter d'utiliser le lave-linge, fer à repasser et les appareils énergivores durant les périodes de pointe (18h-22h). En effet, la consommation d'électricité atteint ses plus hauts niveaux le soir, quand tous les foyers sont rassemblés chez eux et allument simultanément, éclairage, chauffages électriques et autres appareils ménagers (télévisions, micro-ordinateurs, lave-linges etc.)

Pour rappel, l'électricité ne se stockant pas, les opérateurs du système électrique

veillent à assurer, en permanence, l'équilibre entre l'offre (production) et la demande (consommation).

L. B.

LA NEIGE ET LE GAZ TUENT 7 morts à Tizi-Ouzou

PAR LOUNES BOUGACI

La vague d'intempéries, accompagnée de fortes chutes de neige intermittentes, ont occasionné le décès de pas moins de sept personnes dans différents endroits de la wilaya de Tizi-Ouzou. Ce bilan est enregistré de la période s'étalant du 3 février jusqu'à hier mercredi. Les victimes du mauvais temps sont mortes de différentes manières. La dernière victime était une dame de trente-sept ans, originaire de Mizrana et qui résidait dans le village Tala Tighrast, près de Tigzirt-sur-Mer. Cette victime a inhalé du monoxyde de carbone et elle est décédée au cours de son transfert vers l'hôpital de Tigzirt. Son mari, qui a été lui aussi victime du même problème a, en revanche, réussi à avoir la vie sauve, après son admission dans le même hôpital. Depuis le début des intempéries, des victimes ont été signalées régulièrement sur le territoire de la wilaya. Dans la commune d'Ath Zmenzer, c'est un ancien émigré à la retraite qui est décédé par asphyxie après inhalation du monoxyde de carbone. La victime était âgée de 65 ans. Dans la même région, un homme de cinquante-cinq ans a perdu la vie dans les mêmes conditions. Dans le village Tizi Oumalou, commune d'Abi Youssef, daïra de Aïn El Hammam, un jeune homme d'à peine trente-cinq ans est décédé à cause d'une avalanche de neige qui est tombée sur lui au moment où il rentrait chez lui. Il s'agit de Ait Kaoudjet Hacène, âgé de trente-cinq ans. Ce dernier, était un diplômé de l'université Mouloud-Mammeri de Tizi-Ouzou, au chômage. Dans la commune d'Ait Aissa Mimoun, deux victimes ont été enregistrées à cause des intempéries. Un jeune de vingt ans a été retrouvé sans vie par des citoyens en pleine nature alors qu'un homme de cinquante ans est décédé chez lui à cause du gaz. Aïn El Hammam a également enregistré la mort d'un sans domicile fixe dont le corps sans vie a été retrouvé à proximité du siège de la daïra. A Makouda enfin, une femme a rendu l'âme pour avoir inhalé du monoxyde de carbone au courant de cette semaine.

L. B.

DEPUIS LE DÉBUT DES INTEMPÉRIES

Plus de 400 SDF pris en charge à Alger

Plus de 400 personnes sans domicile fixe (SDF) ont été prises en charge par la wilaya d'Alger depuis le début des intempéries dans le cadre d'un dispositif de veille et d'intervention qui reste en vigueur "jusqu'à l'amélioration des conditions climatiques", ont indiqué, hier, les services de la wilaya d'Alger. Depuis le début des intempéries, le 3 février, le programme de "ramassage" des SDF a été "renforcé", a déclaré le secrétaire général de la wilaya, Mohamed Hattab, dans une déclaration à l'APS, précisant, dans ce cadre, que plus de 400 personnes ont été prises en charge.

Le renforcement de ce programme a consisté en la généralisation et la multiplica-

tion des sorties sur le terrain des équipes de secours composées du Samu social, de la direction de l'action sociale et des services de sécurité, ce qui a permis le transfert des SDF vers le centre d'accueil de Dély Ibrahim.

D'une capacité d'hébergement de 200 personnes, le centre de Dely Ibrahim a été renforcé, à l'occasion des intempéries, par l'installation de dix chalets équipés, d'une capacité d'accueil de huit personnes chacun, a précisé M. Hattab, ce qui donne une capacité totale de 280 places.

Le secrétaire général de la wilaya a expliqué que "la majorité" des "personnes errantes" dans la capitale sont originaires de 45 wilayas du pays.

ACCIDENTS DE LA ROUTE

44 morts et 572 blessés en une semaine

44 personnes ont trouvé la mort et 572 autres ont été blessées dans 319 accidents de la circulation survenus entre le 7 et le 13 février 2012 à travers le territoire national, a indiqué, hier, un bilan de la Gendarmerie nationale. Le nombre de morts a augmenté de 8 par rapport à la précédente période alors que le nombre des blessés a baissé de 13 et celui des accidents de 3, a précisé la même source. Le plus grand nombre de décès a été enregistré dans les wilayas de M'sila, Aïn Temouchent et Jijel (4 décès) suivies d'Oran

et de Biskra (3 décès) et de Ouargla, Mostaganem et El Oued (2 décès).

Le plus grand nombre d'accidents a été enregistré dans la wilaya d'Alger (22 accidents) suivie de Tlemcen et Batna (17 accidents), de M'sila et Oran (14 accidents) et enfin Aïn Defla (12 accidents).

Les principales causes de ces accidents sont la perte de contrôle du véhicule qui est à l'origine de 61 accidents, l'excès de vitesse (47 accidents) et le non respect de la distance de sécurité (36 accidents).

"Leur séjour au centre de Dely Ibrahim est illimité dans le temps mais il n'est pas forcé", a-t-il indiqué, soulignant que la structure assure des soins, le cas échéant, et tente de réintégrer les concernés dans leurs familles.

Il faut signaler qu'en plus des services de la wilaya, le ministère de la Solidarité nationale et de la famille intervient lui aussi en faveur des "personnes errantes", à travers la distribution de produits alimentaires et de couvertures notamment aux personnes "qui refusent d'aller dans les centres d'accueil".

De plus, durant la première semaine des intempéries, les structures du ministère de la Solidarité ont transféré plus de 300 personnes vers différents centres d'accueil relevant du secteur, dont 129 cas ont été enregistrés au niveau de la capitale.

Selon M. Hattab, le renforcement de la prise en charge des SDF est une des mesures prises par la wilaya dans le cadre du suivi de la situation provoquée par les intempéries et qui a nécessité l'installation d'un comité de veille.

«La première mesure prise après l'annonce des intempéries, début février, était l'installation d'un comité de veille présidé par M. le wali et où sont représentées les 13 circonscriptions administratives et des directions de wilaya», affirme-t-il, notant que ce comité est élargi aux services de sécurité.

Le comité, a précisé M. Hattab, est chargé de "gérer la situation engendrée par les intempéries et dégager les moyens humains et techniques nécessaires à cet effet".

I. A.

COOPÉRATION ÉCONOMIQUE, CULTURELLE ET TECHNOLOGIQUE ALGÉRO-ITALIENNE

Alger et Milan stratégiquement jumelés

Les autorités algériennes et les dirigeants de la municipalité de la capitale de la Lombardie, à savoir la ville de Milan, ont exprimé un vif intérêt pour construire un partenariat stratégique économique, culturel et technologique de qualité entre la municipalité milanaise et la ville d'Alger, en vertu de la politique de bon voisinage existant entre les deux pays.

PAR AMAR AOUIMER

Le drapeau algérien flotte actuellement, et ce jusqu'en 2015, en plein cœur de Milan, sur une artère bordée de cafétérias et de pizzerias, ainsi que de divers commerces, non loin du consulat général d'Algérie à Milan, dans le cadre de l'Exposition universelle prévue dans trois années dans cette ville du nord de la péninsule italienne.

C'est ainsi que le maire de Milan, Giuliano Pisapia, a fait part de son vif intérêt pour la mise en place d'un cadre de partenariat stratégique entre sa municipalité et la ville d'Alger, selon une source diplomatique à Rome, révèle l'APS. Lors d'une rencontre la veille à Milan, entre le maire Giuliano Pisapia et l'ambassadeur d'Algérie en Italie, Rachid Marif, la volonté commune de "donner un nouvel élan" à la coopération entre la capitale économique et financière italienne et la capitale algérienne, a été réitérée, a-t-on indiqué. A cet égard, les deux parties ont exprimé l'espoir de "parvenir à brève échéance à la conclusion d'un protocole de coopération entre ces deux grandes villes, consacrant le partenariat stratégique entre les institutions et les entreprises dans les domaines économique, technologique et culturel", selon la même source. "Il est temps de bâtir des relations entre les petites et moyennes entreprises (PME), notamment en cette période où l'Algérie a lancé un plan de développement accéléré doté de près de 200 milliards de dollars d'investisse-



ment dans les infrastructures et de 176 milliards de dollars pour la croissance économique", a indiqué dans ce cadre, M. Marif.

Le chef de la municipalité de Milan a été invité à se rendre en Algérie pour discuter et affiner avec les responsables algériens, les termes de ce protocole de coopération stratégique. Le maire de Milan a accepté "avec plaisir" d'effectuer une visite à Alger, et s'est dit disposé à procéder à la signature de ce document. La Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI) et la chambre de commerce et d'industrie de Milan entretiennent de bonnes relations, en ce sens que, plusieurs délégations d'hommes d'affaires et d'investisseurs italiens ont visité l'Algérie où ils ont eu des contacts importants avec des opérateurs économiques algériens, en vue d'un partenariat mutuellement avantageux. Dans ce contexte, les deux parties ont souligné que cette visite devrait déboucher sur un échange de délégations techniques entre les deux villes pour mettre en œuvre les domaines de coopération définis dans le protocole. En 2008, l'Algérie et la capitale lombarde alors dirigée pendant près de 20 ans, par une coalition du centre-droit,

avaient élaboré un projet de protocole de coopération dans ce sens, qui n'avait pas été suivi d'effet.

L'Algérie veut puiser dans les 200 milliards dollars pour la promotion des PME

M. Pisapia, qui a fait part de toute sa "considération" et de son "amitié" à l'égard de l'Algérie et de son peuple, s'est dit "impressionné par les avancées accomplies par l'Algérie, notamment au plan économique, pour ce qui est de son désendettement extérieur", alors que l'Europe et son pays, l'Italie, "font face à une crise de la dette qui a failli les entraîner dans la faillite économique et financière".

Le maire a également, écouté avec intérêt, l'exposé de M. Marif, sur les réformes politiques engagées en Algérie, visant l'approfondissement de la démocratie dans le pays qui s'apprête à organiser des élections législatives le 10 mai prochain, dans "la régularité et la transparence", avec la participation d'un large éventail de partis politiques dont plusieurs nouvellement agréés, ainsi que des candidats indé-

pendants, en présence d'observateurs internationaux. Par ailleurs, l'ambassadeur d'Algérie a rencontré le Directeur des relations internationales de l'Exposition universelle 2015 de Milan, confirmant la présence de l'Algérie à cette manifestation à laquelle elle accorde "une grande importance" ainsi que "la nomination prochaine" d'un Commissaire en charge de la participation algérienne, selon la même source. En outre, le déplacement de M. Marif à Milan a été une occasion, a-t-on, précisé, pour tenir une réunion de travail au siège du consulat général d'Algérie dans cette ville, consacrée principalement aux préparatifs des prochaines législatives au plan matériel et de la sensibilisation de la communauté algérienne établie en Italie en vue d'une bonne participation à ce scrutin. L'Italie a bâti sa croissance économique et son développement durable (tout comme les Etats-Unis d'Amérique) sur le rôle prédominant et stratégique des PME qui sont à l'origine de la création des richesses et de la génération de milliers d'emplois.

A. A.

ARTISANAT

160 mds DA de production en 2011

Le volume de la production dans le secteur de l'artisanat est passé de 142 milliards DA en 2010 à 160 milliards en 2011, a indiqué mardi à Alger, le ministre du tourisme et de l'artisanat, Smail Mimoun.

"Le volume de production est en forte hausse, passant de 142 milliards DA, à 160 milliards de DA en 2011, soit une hausse de 11%", a souligné le ministre lors d'une rencontre avec les cadres de son secteur consacrée à la présentation du bilan de l'année 2011. L'année 2011, est caractérisée, selon le ministre, par la création de nouvelles activités artisanales dont le nombre passe à 176.711 activités avec la création de près de 86.000 nouveaux emplois. D'après le ministre, l'année écoulée s'est également distinguée par l'organisation de plusieurs foires itinérantes des produits de l'artisanat dans plusieurs pays d'Europe avec pour objectif la pénétration des marchés européens porteurs pour les produits algériens de l'artisanat.

"Au courant 2011, plusieurs études ont été réalisées sur l'argile, le kaolin, le rotin, le cuivre et la laine, visant à substituer aux importations des matières premières et des matériaux disponibles localement" a ajouté le ministre.

"Des cycles de formation ont été organisés en 2011 au profit de près de 6386 artisans dans la création et la gestion des entreprises et les techniques d'audit et de suivi de la nomenclature des activités de l'artisanat et des métiers", a poursuivi le ministre. Mimoun a, dans ce contexte, appelé les opérateurs concernés à relever le défi en faisant des maisons d'artisanat et des métiers des "espaces de création et de rayonnement, et d'accompagnement des porteurs de projets."

Il a également appelé à relever le défi de la compétitivité, à concrétiser le programme de réhabilitation du parc hôtelier public, à la maîtrise des charges, ainsi que la mobilité des prix.

R. E.

LE DÉVELOPPEMENT DES POTENTIALITÉS TOURISTIQUES EN LIGNE DE MIRE Mimoun met en relief les objectifs de l'année 2012

La mise en œuvre de la carte de formation est l'un des objectifs à réaliser en 2012, a indiqué mardi à Alger, le ministre du Tourisme et de l'artisanat, Smail Mimoun.

"Dans l'objectif d'aborder 2012 avec sérénité, il faut œuvrer à la mise en œuvre de la carte de formation pour la promotion des métiers du tourisme adoptée par le gouvernement fin 2011", a souligné le ministre lors d'une rencontre avec les cadres de son secteur consacrée à la présentation du bilan de l'année 2011. La mise en œuvre de la carte de formation "se fera en consultant et en associant les entreprises utilisatrices du produit de formation aux différentes étapes du processus pédagogique", a-t-il expliqué. Il a également appelé les opérateurs à faire preuve de professionnalisme, notamment dans la gestion des établissements, en faisant appel aux grandes chaînes hôtelières. Le ministre a dans ce sens insisté sur le volet "formation", soulignant qu'une école de formation sera bientôt ouverte à Alger avec la contribution d'opérateurs suisses, leaders dans le domaine de la

formation du personnel hôtelier. Mimoun a aussi rappelé le projet financé par l'Union européenne pour la réalisation d'un système informatisé, dont le montant est estimé à 700.000 euros. "L'année 2011 a vu le rattachement de l'Entreprise touristique de Kabylie au portefeuille de Gestour avec l'adoption au profit de ses trois unités d'un plan de modernisation d'un montant de près de 1 milliard DA", a précisé le ministre.

Abordant le classement des établissements hôteliers, il a souligné qu'une instruction a été donnée à la commission chargée de cette opération pour achever le travail au plus tard 31 juin 2012. "L'année 2012 verra la redynamisation de la Fédération nationale des offices de tourisme dont l'objectif et d'assurer un meilleur encadrement des activités des ces entités et de les faire participer dans la stratégie de promotion de la destination Algérie", a-t-il ajouté. Une réunion entre les présidents des offices locaux du tourisme est prévue durant le mois de mars prochain, a conclu le ministre.

BOURSE D'ALGER

Vers de nouvelles introductions en 2012

La Bourse d'Alger pourrait enregistrer plusieurs nouvelles introductions de sociétés industrielles au cours de 2012 qui devraient effectivement dynamiser les investissements domestiques et étrangers potentiels, a indiqué la revue Oxford Business Group (OBG), dans sa dernière édition de février.

Selon Oxford Business Group, "à mesure que les recommandations du comité chargé de la réforme des marchés de capitaux se précisent, et se traduisent par une amélioration des réglementations, plusieurs nouvelles sociétés peuvent entrer en bourse". Sous le titre "Algérie : Dynamiser la bourse", OBG a mis en relief également le rôle que pourrait jouer la Bourse d'Alger dans le développement de l'économie du pays, au vu "des importantes ressources naturelles disponibles et l'intérêt croissant des investisseurs étrangers pour l'Algérie enregistré ces

dernières années". "L'Algérie espère voir augmenter le nombre d'introductions en Bourse proposées aux ressortissants algériens et aux investisseurs étrangers en 2012, dans l'optique de dynamiser les marchés de capitaux propres en Bourse", ajoute la revue. Le cabinet international a mis en exergue les mesures prises récemment par le gouvernement pour dynamiser la Bourse d'Alger dans le cadre du programme de réforme des marchés de capitaux, affirmant qu'"une bourse plus active permettrait certainement de soutenir la croissance économique, d'autant plus que l'Algérie cherche à débloquent de nouvelles sources de capitaux pour appuyer le secteur privé, relativement restreint, et octroyer de nouveaux financements aux grandes entreprises publiques". "Par le biais de ce programme de réformes, le gouvernement tente d'ores et déjà de persuader davantage des sociétés privées d'envisager une entrée en bourse, en proposant des mesures incitatives, notam-

ment une réduction des frais de transaction", écrit la revue, soulignant que le gouvernement réexamine actuellement son droit de préemption sur la vente des participations dans les sociétés algériennes à des investisseurs étrangers.

La même revue cite la déclaration du président de la Commission d'organisation et de surveillance des opérations de Bourse (COSOB), Nouredine Smail, qui a annoncé les premières conclusions d'un programme de réforme des marchés de capitaux avec un coût de 5,1 millions de dollars visant à relancer la Bourse, mené avec l'aide du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD). Ce projet, d'une durée de 14 mois, mentionne OBG, s'inscrit dans le cadre d'une stratégie gouvernementale dirigée par le ministère des Finances, visant à diversifier l'économie pour réduire la dépendance excessive du pays à l'égard des importations d'hydrocarbures.

R. E.

AIN DEFLA

Déstockage de 7.500 tonnes de pomme de terre

Une quantité de 7.500 tonnes de pomme de terre a été déstockée dans la wilaya de Aïn Defla, depuis le début du mois de février, afin de réguler le marché en ce produit de large consommation, a indiqué à l'APS le directeur local des services agricoles (DSA).

M. Boudjemaa Zerrouk a précisé que cette opération, qui vise également à lutter contre la spéculation sur ce produit, particulièrement en cette période d'intempéries, s'inscrit dans le cadre d'un programme de la DSA prévoyant d'injecter une quantité globale de 30.000 tonnes de ce produit stratégique sur le marché durant les mois de février, mars et avril. La mise en œuvre de ce programme, confiée à des professionnels et aux services de la DSA, permettra de maintenir en l'état le prix de la pomme de terre, cédée actuellement entre 30 et 40 DA le kilogramme au marché de gros, et d'éviter toute augmentation de son prix sous prétexte des intempéries. Une production globale de 650.000 tonnes de pomme de terre est réalisée annuellement par la wilaya de Aïn Defla qui couvre avec la wilaya d'El-Oued 40 % des besoins du marché national.

APS

M'SILA

Plus de 8.000 emplois créés dans les métiers de l'artisanat

Pas moins de 8.000 postes d'emploi ont été créés dans les métiers de l'artisanat, dans la wilaya de M'sila, entre juin 2011 et le mois de février de l'année en cours, selon les services de la wilaya. Les activités liées au BTPH (bâtiment-travaux publics-hydraulique) sont les plus pourvoyeuses d'emplois dès lors qu'elles ont permis la création de quelque 4.000 postes de travail, soit 50% du nombre d'emplois créés durant cette période. Cette propension aux métiers du bâtiment s'explique par le lancement, dans cette région, d'un important programme d'habitat, d'équipements et d'aménagement. Il reste toutefois que ce secteur continue d'enregistrer un déficit en main-d'œuvre qualifiée, particulièrement dans les métiers de maçonnerie, plomberie et de plâtre. Les autres activités créatrices d'emplois dans les métiers d'artisans sont la ferronnerie, la soudure et la restauration qui ont attiré de nombreux jeunes durant la même période, permettant la création de pas moins de 3.000 postes de travail à travers la wilaya.

AIN EL-ALOUI (BOUIRA)

Relogement de 20 familles

Une vingtaine de familles habitant dans des habitations précaires ont été relogées, lundi dernier, à la cité Madani-Salah de la commune d'Aïn El-Aloui (Bouira), dans des logements décentes disposant de toutes les commodités, a appris l'APS du chef de daïra d'Aïn Bessam. L'opération de déménagement de ces familles, entièrement prise en charge par la commune, a été suivie immédiatement de la démolition des baraquas qui abritaient auparavant ces familles. Cette action s'inscrit dans le cadre du programme de l'Office de promotion et de gestion immobilière visant l'éradication de l'habitat précaire, a indiqué le même responsable, précisant qu'une opération similaire avait été initiée, en 2011, pour le relogement d'une trentaine de familles de la même cité.

Les familles bénéficiaires de ces logements ont accueilli avec satisfaction cet heureux événement qui leur permet de se prémunir du froid, d'autant plus que cette opération coïncide avec l'exceptionnelle tempête de neige sévissant dans la région.

APS

ALGER, DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT

9 décharges sauvages et 246 points noirs seront éliminés

En vue de leur substituer des centres d'enfouissement technique répondant aux normes d'élimination et de tri de déchets, la wilaya d'Alger est à pied d'œuvre pour l'élimination de 9 décharges sauvages et 246 points noirs, a affirmé le directeur de l'environnement à la wilaya d'Alger, M. Messaoud Tebbani.

PAR BOUZIANE MEHDI

Dans une déclaration à l'APS, M. Tebbani a indiqué que le budget alloué à cette opération pour l'année 2012 s'élevait à 700 millions DA.

M. Tebbani a précisé que l'opération d'élimination des huit décharges sauvages est sur le point de démarrer, ajoutant qu'un jardin public substituera bientôt à la décharge d'Oued Smar.

Les travaux d'aménagement de cette décharge, qui seront financés par le ministère de l'Environnement, ont été confiés à une société étrangère et avancent à un rythme rapide, a ajouté le même responsable, estimant la quantité annuelle des déchets ménagers à 1,5 tonne. Concernant la réalisation de stations de traitement des déchets organiques, M. Tebbani a rappelé l'étude portant réalisation de 5 stations de traitement et de recyclage des déchets organiques verts, ajoutant, dans ce contexte, qu'une station de recyclage des déchets organique en vue de leur utilisation dans la fabrication d'engrais était déjà opérationnelle au niveau du Jardin d'essai. Le directeur de l'environnement a souligné que



deux autres stations sont en cours de réalisation par l'Entreprise de gestion des espaces verts. Le même responsable a indiqué, concernant la récupération et le recyclage des déchets, que des actions

étaient menées pour recenser les entreprises publiques et privées activant dans le domaine, d'autant qu'il s'agit de récupérer du papier, du plastic et des huiles.

B. M.

TISSEMSILT, DIRECTION DES SERVICES AGRICOLES

Réalisation d'une unité régionale de froid et de stockage

La wilaya de Tissemsilt a bénéficié d'un projet portant sur la réalisation, vers la fin du premier semestre 2012, d'une unité régionale de froid et de stockage de divers produits agricoles, a indiqué le directeur des services agricoles. Cette infrastructure, qui s'inscrit dans le cadre du programme du ministère de l'Agriculture et du Développement rural, sera réalisée sur une superficie de trois hectares dans la zone de Sidi Mansour, relevant de la commune de Khemisti. Sa capacité de stockage devrait atteindre 10.000 mètres cubes, a estimé M. Mustapha Djakboub. Il est attendu que cette unité, dont la gestion sera

confiée à l'entreprise de la chaîne de froid relevant de la Société de participations (SGP) de la production animale, contribue à la couverture des besoins de la région et des wilayas avoisinantes (Tiaret, Djelfa, Relizane, Médéa et Aïn Defla) dans le domaine de la conservation et le stockage des produits agricoles stratégiques, comme la pomme de terre, les viandes rouges et blanches et autres fruits et légumes. Elle permettra également de maîtriser le système de régulation des produits de large consommation pour approvisionner le marché au niveau régional en cas de pénurie. La wilaya de Tissemsilt a été

choisie pour abriter ce projet, qui devra offrir plus de 100 emplois permanents, pour sa proximité des zones de production agricole, ont expliqué les mêmes services.

Pour le président du bureau de wilaya de l'Union nationale des paysans algériens (UNPA), la réalisation de cette unité "aura un grand impact" dans la région et "incitera les agriculteurs à fournir davantage d'efforts pour améliorer les capacités productives de la wilaya, notamment de pomme de terre, surtout avec la disponibilité de ressources en eau" pour l'irrigation agricole (barrages et retenues collinaires).

APS

MOSTAGANEM, JETÉE PRINCIPALE DU PORT

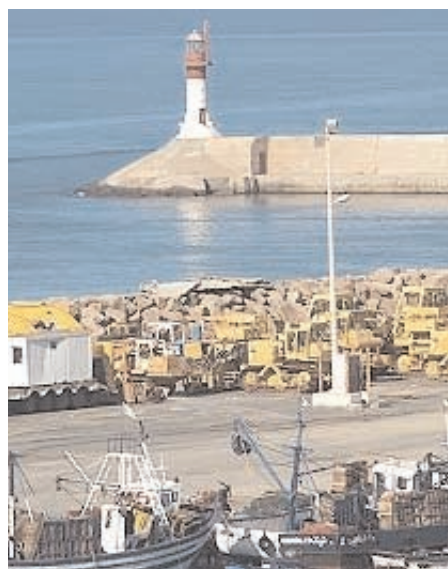
Lancement des travaux de confortement

Les 3e et 4e tranches des travaux de confortement de la jetée principale du port de Mostaganem ont été récemment lancées sur une longueur de 1.040 mètres, a indiqué le directeur de wilaya des travaux publics.

Ces travaux sont inscrits dans le cadre du quinquennat en cours. La troisième tranche, qui s'étend sur 470 mètres et la quatrième sur 570 m, sera réalisée dans un délai de 16 mois au maximum pour une autorisation de programme de 900 millions DA.

Les travaux du projet portent, selon le même responsable, sur le rajout de blocs en béton de forme cubique pour renforcer cette brise-lame, affectée au fil du temps par des facteurs naturels et marins.

La jetée principale du port de



Mostaganem a été confortée dans ses 1re et 2e tranches, sur 340 mètres, en 1997, a indiqué le même responsable.

Par ailleurs, les travaux de dragage ont été lancés récemment au port de pêche de Sidi Lakhdar, à l'est de la wilaya, pour mettre fin au problème d'envasement.

Il est relevé actuellement l'accostage de 47 chalutiers seulement, alors que la capacité d'accueil de ce port est estimée à 102 unités de pêche, ce qui oblige de nombreux pêcheurs à déplacer leurs embarcations au port commercial de Mostaganem.

Une enveloppe de 650 millions DA a été allouée à cette opération inscrite à la faveur du même programme et ses délais de réalisation sont fixés à six mois.

APS

AIN TEMOUCHENT, 'ILE DE RACHEGOUNE

Classée par la Convention de Ramsar

«Dans la wilaya d'Aïn Temouchent, le classement de l'île de Rachegoune en tant que zone humide d'importance internationale par la Convention de Ramsar, constitue un plus pour la protection de ce site», a affirmé le chef de bureau de sensibilisation de la Direction de l'environnement.

PAR BOUZIANE MEHDI

S'étendant sur une superficie de 66 ha et classé le 5 juin dernier par cette Convention, le site pourra bénéficier, outre les actions initiées par le ministère de l'Aménagement du territoire et de l'Environnement pour sa protection et sa mise en valeur, d'aides pour sa promotion, a ajouté ce responsable à l'APS.

Distante d'une trentaine de kilomètres du chef-lieu de wilaya d'Aïn Témouchent, l'île de Rachegounerenferme un potentiel floristique et faunistique appréciable. Il s'agit d'une île volcanique méditerranéenne située à quatre kilomètres au large de la côte et où sévit un climat semi-aride.

«Elle est unique en Algérie pour contre-carrier la problématique liée à l'extinction des phoques moines de Méditerranée appelés Monachus», a encore souligné le chef de bureau de sensibilisation de la Direction de l'environnement.

Par ailleurs, les mers qui entourent l'île sont utilisées par les espèces de baleines menacées d'extinction, dont le Cachalot, les baleines et les tortues de mer.

L'île de Rachegoune est une source importante de nourriture et d'alevinage pour les poissons, crustacés et mollusques et également pour une variété d'oiseaux marins nicheurs dont le goéland et autres oiseaux d'eau migrateurs.

L'écosystème fragile de l'île et sa vulnérabilité face aux multiples interventions de l'homme a conduit à des dégradations qui continuent de modifier l'écologie du site, a précisé l'APS, rappelant que cette île est sous la coupe de l'Institut des



sciences de la mer et de l'aménagement du littoral (Ismal). Afin de protéger cette île, un bureau français a élaboré une étude d'aménagement. Entre autres propositions contenues dans l'étude, l'agrandissement de l'embarcadère qui passera de 2 à 5 places, la réalisation d'une petite piste en léger (pas de goudron) et la réhabilitation du poste de vigile. L'équipement du phare en moyens plus importants de récupération d'eaux pluviales, la construction en

léger de petites rues pour recevoir les étudiants et la réalisation d'un petit abri de pêche qui servira en cas «de mauvais temps», sont également projetés.

Parallèlement à la pose de petits panneaux de sensibilisation du public mettant l'accent sur l'importance du site et sur l'intérêt de le protéger, une amenée d'énergie solaire en photovoltaïque est également suggérée.

B. M.

SIDI BEL-ABBES, COMMERCE INFORMEL

614 vendeurs recensés en 2011

La commission de wilaya chargée de l'assainissement des activités commerciales avait recensé l'an dernier 614 vendeurs informels en plus de 35 autres dénombrés par l'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA), ont indiqué les services de la wilaya de Sidi Bel-Abbès.

Plusieurs sites abandonnés, entre autres, les marchés Molière et Sidi-Yacine et la poissonnerie du quartier Emir-Abdelkader ont été réhabilités, pour accueillir ces vendeurs, alors que les travaux sont en cours aux marchés El Hofra à haï Emir-Abdelkader d'une capacité d'accueil de 300 marchands.

La commission de wilaya a programmé, une fois les travaux achevés, des rencontres avec les vendeurs recensés, afin d'attribuer des locaux commerciaux à qui



de droit. Vingt-deux vendeurs ont été dirigés vers la poissonnerie et un nombre similaire de marchands de fruits et légumes vers le marché Molière.

Le marché Sidi Yacine abrite, pour sa part, 14 marchands de fruits et légumes et 22 poissonniers. Le bilan d'activité des services de la direction du Commerce de l'année dernière fait état de 12.586 interventions des agents de contrôle de la qualité et de la répression de la fraude, qui se sont soldées par le recensement de 3.215 infractions, l'envoi de 2.764 procès à la justice et la fermeture de 140 locaux commerciaux. Par ailleurs, la valeur de marchandises non facturées a dépassé, durant la même période, 87 millions DA en plus de la saisie de produits d'un montant de 91.000 DA.

APS

GUELMA, ÉRADICATION DE L'HABITAT PRÉCAIRE

124 familles relogées

124 familles résidant dans des habitations précaires, au chef-lieu de la wilaya de Guelma, ont été relogées dans des logements neufs, dans le cadre de l'éradication de l'habitat précaire. L'opération qui a touché, dimanche, des familles des vieux quartiers Mohamed-Bourouh, Senguet, les sites de Ben-Naaman 1 et 2, la zone d'extension touristique et la cité El Berda, est inscrite dans le cadre d'un

programme d'éradication progressive de l'habitat précaire, a précisé Nouredine Merabti, président de l'assemblée populaire communale.

Le relogement de ces familles dans des appartements neufs situés à la cité Aounet-Siker, dans la commune de Hammam Debagh, a été suivi par la démolition des bidonvilles. Le quota de logements distribué fait partie d'un total

de 160 habitations, réservées à la commune de Guelma pour lutter contre l'habitat précaire. Plus de 1.500 logements seront distribués dans les 24 communes de la wilaya de Guelma «avant la fin du premier trimestre de l'année 2012», dans le cadre de ce même programme, ont indiqué de leur côté les Services de la wilaya.

APS

CONSTANTINE

84 commerçants contrevenants devant la justice

Pas moins de 84 commerçants seront poursuivis en justice, à Constantine, pour «non respect des prix des produits alimentaires, tels que fixés par l'État», selon le directeur du commerce.

Ces poursuites ciblent en particulier les commerçants qui ont augmenté les prix de différents produits alimentaires durant les dix derniers jours, profitant des intempéries, a précisé Zidane Boulaarak.

Un total de 640 interventions liées à la non application des prix de produits alimentaires de base, notamment le lait et le pain, ainsi ceux des bonbonnes de gaz butane, ont été effectuées depuis le début de la semaine dernière par les équipes de contrôle des prix et de répression des fraudes, a souligné le même responsable. Ces sorties, effectuées inopinément dans les différentes communes de la wilaya, se sont soldées par l'établissement de 84 procès-verbaux, a encore précisé M. Boulaarak, notant qu'il a été décidé de la fermeture de plusieurs locaux commerciaux, notamment des boulangeries et des magasins d'alimentation générale.

KHENCHELA

Nouvelles structures pour la formation professionnelle

La rentrée du secteur de la formation professionnelle sera marquée, en février prochain dans la wilaya de Khencchela, par l'ouverture de trois nouveaux établissements, selon la Direction du secteur. Il s'agit d'un institut national spécialisé de formation professionnelle (INSFP) à Kaïs, d'un centre de formation professionnelle et d'apprentissage à Taouzianet et d'une annexe à R'mila.

La rentrée qui aura lieu le 26 février verra également l'ouverture de sept nouvelles spécialités, a ajouté la même Direction, soulignant que les spécialités enseignées par les établissements de formation tiennent compte des spécificités de l'économie locale et du marché de l'emploi. L'INSFP de Kaïs disposera d'une capacité de 300 places. Il recevra les stagiaires des daïras de Kaïs, d'El Hama et de Bouhmama de sorte à alléger la pression sur l'INSFP et les centres du chef-lieu de wilaya. Plus de 1.100 postes sont à pourvoir, dans cette wilaya, lors de cette session de février qui verra également la sortie de 1.186 diplômés, a ajouté la direction du secteur, rappelant que 2.700 stagiaires avaient rejoint les établissements de formation lors de la session d'octobre dernier.

APS

BAHREÏN

Heurts entre
manifestants et forces
de sécurité à Manama

Des heurts nocturnes ont opposé des manifestants aux forces de sécurité dans les villages chiites entourant Manama, après une journée de mobilisation pour le 1er anniversaire de la contestation populaire, ont indiqué mercredi des témoins cités par des médias. Les affrontements se sont poursuivis jusqu'à l'aube mercredi, et les forces de sécurité ont eu recours aux tirs de grenades lacrymogènes et de balles en caoutchouc dans ces villages, selon les témoins. Plusieurs manifestants ont été blessés, ont-ils ajouté. Mardi, les forces anti-émeutes avaient violemment réprimé des manifestants qui avaient tenté de s'approcher de la place de la Perle à Manama, symbole du mouvement de la contestation pour marquer l'anniversaire du déclenchement du soulèvement. Selon le mouvement al-Wefaq, principal groupe de l'opposition, les autorités ont interpellé mardi près de 150 personnes, dont certaines ont été relâchées. Elles ont arrêté «des femmes et des enfants âgés de 13 à 16 ans dans la rue et lors de perquisitions de domiciles», a affirmé dans un communiqué al-Wefaq. Nabil Rajab, chef du Centre de Bahreïn pour les droits de l'Homme (opposition), a été brièvement détenu alors qu'il prenait la tête d'une manifestation en direction de la Place de la Perle, a ajouté le groupe. Le mouvement de contestation réclame une monarchie constitutionnelle dans ce petit royaume du Golfe. La répression du soulèvement qui avait duré de la mi-février à la mi-mars 2011 s'était soldée par 35 morts : 30 civils, dont cinq décédés sous la torture et cinq policiers.

LIBYE

Tous les responsables
impliqués dans des
crimes jugés en Libye

Tous les responsables libyens impliqués dans des crimes commis lors du soulèvement mené contre l'ancien régime de Maâmmar El-Gueddafi «seront traduits en justice» dans leur pays, a affirmé mercredi Brahim Al-Debbachi, représentant adjoint libyen à l'ONU. Dans une déclaration à la presse, M. Al-Debbachi a demandé à la justice tunisienne de remettre aux autorités libyenne l'ex-Premier ministre libyen Al-Baghdadi Al-Mahmoudi, arrêté en Tunisie depuis septembre dernier pour entrée illégale dans son territoire, et acquitté mardi par la Cour d'appel de Tozeur. Le représentant adjoint de la Libye auprès de l'ONU a ajouté cependant qu'il «est du droit des autorités tunisiennes de s'assurer qu'un jugement légal et juste soit réservé à Al-Mahmoudi».

Ce dernier, âgé de 70 ans, a été acquitté mardi par la justice tunisienne, selon son avocat Me Kourchid, qui a demandé en conséquence sa libération immédiate. «La cour d'appel de Tozeur a acquitté Al-Baghdadi Al-Mahmoudi et nous demandons par conséquent sa libération immédiate. Sur le plan légal, il n'y a aucune raison de le maintenir en prison», avait déclaré Me Kourchid. L'ancien Premier ministre libyen a assisté à l'audience à Tozeur (sud) où il avait été transféré en ambulance depuis la prison de la Mornaguia, près de Tunis, où il est incarcéré depuis fin septembre. Son acquittement n'empêchera pas les autorités tunisiennes de le maintenir en prison malgré les demandes d'extradition formulées par Tripoli. Selon cet avocat, «les autorités tunisiennes prétendaient que la détention de l'ex-Premier ministre libyen n'est que pour assurer sa sécurité». L'extradition d'Al-Mahmoudi par Tunis nécessite l'aval du président de la République tunisienne conformément à la loi en vigueur en Tunisie.

APS

SYRIE, À LA RECHERCHE D'ACTIVISTES

Opération coup-de-poing
de l'armée à Damas

Des troupes d'élite syriennes soutenues par des blindés ont encerclé mercredi un quartier du centre de Damas, tirant des rafales d'armes automatiques en l'air pour disperser les habitants, rapportent des témoins et des activistes.

Les soldats de la quatrième division blindée et de la garde républicaine ont érigé des barrages dans les principales rues du quartier de Barzeh, où elles fouillent des maisons et procèdent à des arrestations.

Selon les habitants de ce quartier du centre-nord de la capitale syrienne, les militaires recherchent des activistes et des membres de l'Armée syrienne libre qui assurent la sécurité des manifestations hostiles à Bachar al-Assad. «Ils ont détruit des vitrines de magasins et renvoyé chez eux les élèves qui allaient à l'école», a témoigné Marzen, un étudiant de Barzeh, interrogé par téléphone.

Selon lui, au moins un millier de soldats ont été déployés dans le quartier et des blindés et des pick-up équipés de mitrailleuses en contrôlent les accès. Le quartier de Barzeh, à majorité sunnite, a été l'un des plus actifs de la capitale depuis le début du soulèvement contre le régime de Bachar al-Assad, il y a onze mois.

Des miliciens alaouites pro-Assad, qui habitent sur la montagne surplombant le quartier, ont empêché pendant des mois les habitants de manifester, jusqu'à ce que ceux-ci commencent à bénéficier ces der-



nières semaines de la protection des déserteurs de l'Armée syrienne libre.

Référéndum sur
une nouvelle Constitution
le 26 février

Le président syrien Bachar al-Assad a fixé mercredi au 26 février la date du référendum sur le projet d'une nouvelle Constitution en Syrie, a annoncé mercredi l'agence officielle Sana. «Le président Assad a promulgué un décret fixant la date du dimanche 26 février pour un référendum

sur un projet de Constitution pour la Syrie», a indiqué Sana.

En janvier, M. Assad avait annoncé pour le début mars l'organisation d'un tel référendum. La commission chargée d'élaborer le texte a prévu, notamment, de limiter le mandat présidentiel à deux septennats, a écrit le quotidien *al-Watan*, proche du pouvoir, sans pour autant préciser si cette réforme s'appliquera à M. Assad dont le second mandat s'achève en 2014

R. I./Agences

L'Onu doit se prononcer sur un projet de résolution

Le ministère syrien des Affaires étrangères a «catégoriquement» rejeté mardi les accusations de «crimes contre l'humanité» lancées la veille à l'ONU, au moment où la répression s'intensifiait sur le terrain, tuant 18 civils à travers le pays. L'Assemblée générale des Nations unies doit se pronon-

cer aujourd'hui à 20h00 GMT sur un projet de résolution qui condamne la répression, quelques jours après le blocage d'un texte similaire au Conseil de sécurité. L'adoption de cette résolution, soutenue notamment par de nombreux pays occidentaux et arabes, est très probable mais elle

aura une portée essentiellement symbolique. Damas a accusé le Haut commissariat de l'ONU aux droits de l'Homme d'être «manipulé par certains pays qui veulent nuire à la Syrie et qui ignorent les crimes terroristes commis par les groupes armés».

R. I.

IRAN, RECHERCHE NUCLÉAIRE

Un réacteur alimenté avec son propre
combustible

L'Iran va alimenter le réacteur de recherche de Téhéran avec son propre combustible nucléaire mercredi pour la première fois, annonce un officiel iranien cité par l'agence ISNA. «Les premières barres de combustible nucléaire seront chargées dans le réacteur de recherche nucléaire de Téhéran en présence du président Mahmoud Ahmadinejad», a déclaré Ali Bagheri, secrétaire général adjoint du Conseil suprême de sécurité nationale, rapporte Reuters. La haute représentante de la politique extérieure de l'UE, Catherine Ashton, a adressé en octobre dernier une lettre à l'Iran l'invitant à revenir à la table des négociations sur son programme nucléaire.

La République islamique est soupçonnée par les Occidentaux et Israël de vouloir

se doter de l'arme atomique, ce qu'elle dément.

Le réacteur de recherche de Téhéran était jusqu'ici alimenté par du combustible nucléaire fourni par les Argentins dans les années 1990. Cette annonce vise probablement à démontrer aux Occidentaux que les sanctions internationales n'empêchent pas l'Iran de poursuivre ses activités nucléaires. L'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) n'a fait pour le moment aucun commentaire.

Samedi dernier, le président Ahmadinejad a affirmé que l'Iran annonçait prochainement de «très importantes» avancées dans son programme nucléaire.

La publication en novembre d'un rapport de l'AIEA qui conclut à l'existence d'un volet militaire dans les recherches nucléaires iraniennes a amené les puis-

sances occidentales à durcir leurs sanctions.

Après les Etats-Unis en décembre, les Etats membres de l'Union européenne se sont entendus fin janvier pour boycotter le pétrole iranien à compter du 1er juillet. L'UE représentait 25% des exportations iraniennes au troisième trimestre 2011.

Israël, qui considère le programme nucléaire supposé de Téhéran comme une menace pour sa survie, n'a pas exclu une frappe militaire contre l'Iran. La République islamique a promis dans ce cas une riposte «douloureuse» qui viserait Israël et les bases américaines dans le Golfe. Elle a aussi menacé de bloquer le détroit d'Ormuz, par où transitent plus de 35% du pétrole transporté par voie maritime à travers le monde.

R. I./agence

Bouali ne viendra pas, éventuelle reconduction de Bracci

Page 12

FOOTBALL- CHAMPIONNAT DE LIGUE 1 (20^E JOURNÉE)

CRB-USMA DERBY ALGÉROIS À GRANDS ENJEUX

Page 12



La 20^e journée du championnat professionnel de football de Ligue 1 sera marqué ce week-end par le derby algérois entre le CR Belouizdad et l'USM Alger, alors que l'USM Harrach accueillera le CS Constantine dans l'une des belles affiches de cette journée.

EN PRÉVISION DU MATCH FACE À LA GAMBIE



Première pour Cadamuro, Chaouchi de retour

Finie les spéculations, le sélectionneur national, Vahid Halilhodzic, a retenu 24 joueurs pour le match face à la Gambie prévu le 29 de ce mois à Banjul. Parmi les joueurs convoqués, le coach national a fait appel, pour la première fois, au défenseur Bentaïba Cadamuro Liassine qui évolue au club espagnol Real Sociedad et à l'attaquant Mohamed Chalali de Aberdeen.

Page 13

Page 13

FOOTBALL- CHAMPIONNAT LIGUE 1 (20^E JOURNÉE)

CRB-USMA, derby algérois à grands enjeux

La 20e journée du championnat professionnel de football de Ligue 1, sera marquée ce week-end par le derby algérois alléchant entre le CR Belouizdad et l'USM Alger, alors que l'USM Harrach accueillera le CS Constantine dans l'une des belles affiches de cette journée.

PAR MOURAD SALHI

La rencontre entre ces deux équipes voisines revêt une importance particulière. L'USM Alger sous la houlette de son nouvel entraîneur, Meziane Ighil, et qui marque le pas depuis un bon bout temps, tentera cette fois-ci de remporter la totalité des points pour s'accaparer de la place de dauphin. En cas de victoire, les coéquipiers de Khaled Lemouchia prendront seuls la deuxième place avec un total de 36 points, soit à un point seulement du leader, l'ASO Chlef, tenu en échec sur ses bases par l'ES Sétif en match avancé. Le CR Belouizdad de son côté, ne compte pas rater cette occasion car un résultat positif lui permettrait de retrouver le podium. Cette nouvelle journée se jouera donc avec des enjeux très élevés. Conservant leur position après le déroulement des deux matchs avancés qui n'ont, en effet, rien changé au classement, les protégés de Djamel Menad doivent augmenter leur capital points pour éviter d'être devancés par les poursuivants qui sont aux aguets. Un faux pas, par contre, leur coûtera cher dans l'avenir. En tous cas, le rendez-vous de la capitale s'annonce, a priori équilibré, entre deux formations qui partagent le même objectif à savoir le titre. Les deux équipes tenteront de profiter de leurs positions au classement après les deux matches nuls du leader face à son dauphin et du poursuivant immédiat, la JSM Bejaia face au Doyen. Des résultats qui arrangent les affaires des deux formations qui vont déployer des efforts supplémentaires afin de remporter cette rencontre et gagner, du coup, quelques marches sur le podium.

Cette nouvelle journée sera également importante pour l'USM Harrach et le WA Tlemcen qui partagent actuellement la 6e place avec 29 points, et

Programme

A partir de 15h

Batna :
CA Batna- NA Hussein Dey (17h45)
Tlemcen :
WA Tlemcen- MC Oran
Alger (5-Juillet) :
CR Belouizdad- USM Alger
El Khroub :
AS Khroub-JS Kabylie
El Eulma :
MCE Eulma- MC Saïda
El Harrach :
USM Harrach- CS Constantine



reçoivent respectivement le CS Constantine et le MC Oran qui marquent le pas ce derniers temps. Les deux équipes tenteront de ne pas laisser filer les trois points à domicile pour améliorer leur classement général, alors que leurs adversaires respectifs essaieront de revenir avec une belle performance qui leur permettrait de quitter la zone rouge. En dépit de la crise interne qu'elle a vécue ces derniers temps, la JS

Kabylie effectuera son déplacement à El Khroub où elle est attendue de pied ferme par l'équipe locale. La formation du Djurdjura n'aura d'autre choix que de revenir avec un résultat probant pour espérer sauver sa saison. L'AS Khroub ne semble pas prêt à laisser filer facilement les trois points à domicile, mais il tentera de faire bonne figure afin de quitter la zone des turbulences. En tous cas, la rencontre mettra aux prises

deux formations aux objectifs diamétralement opposés. Dans la capitale des Aurès, une rencontre mettra aux prises deux équipes mal classées. Battu mardi passé par le CS Constantine, le CA Batna accueillera la lanterne rouge, le NA Hussein Dey. Le MC El Eulma, qui marque le pas ces derniers temps, devra grignoter les points du match à domicile face au MC Saïda pour s'éloigner du trio des relégables.

MC ALGER

Bouali ne viendra pas, éventuelle reconduction de Bracci

Le technicien algérien Fouad Bouali, n'entraînera pas le MC Alger (Ligue 1 algérienne de football), après sa décision de tenter une expérience avec un club de première division au Bahreïn, a-t-on appris mardi auprès du manager de l'ancien entraîneur de la JSM Béjaia.

"Bouali ne viendra pas au MCA. Avant même la proposition des Mouloudéens, nous étions déjà en contact avancé avec un club du Golfe et avec lequel nous avons signé un engagement.

Pour éviter un éventuel litige, nous avons préféré laisser tomber la piste du MCA", a affirmé à l'APS l'agent de Bouali, Walid Bouchenafa, sans pour autant citer le nom du club bahreïni. Fouad Bouali, limogé de la JSM Béjaia au lendemain de l'élimination de



l'équipe en 32es de finale de la Coupe d'Algérie face au MB Hassasna (2-1),

"n'attend plus que son visa pour rejoindre sa future formation", a ajouté la même source.

Ayant eu vent de cette nouvelle, les dirigeants du MCA ont rappelé l'entraîneur français, François Bracci, limogé à l'issue de la contre-performance concédée à domicile samedi face à la JSM Béjaia (1-1), en match avancé de la 20e journée du championnat, pour le reconduire à la tête de la barre technique.

"Le coordinateur de la section football m'a demandé de le rencontrer cet après midi", a affirmé François Bracci, non sans afficher son intérêt pour reprendre les destinées techniques du Doyen.

Le MCA occupe actuellement la 9e place au classement avec 25 points, à 12 longueurs du leader, l'ES Sétif.

USM ALGER

Ighil s'engage pour 18 mois

Le nouvel entraîneur de l'USM Alger (Ligue 1 algérienne de football) Meziane Ighil, a paraphé un contrat d'une durée de 18 mois, a-t-on appris mercredi auprès de la direction du club algérois.

"Meziane Ighil a signé mardi un contrat de 18 mois. Nous avons opté pour cette durée d'autant que notre ambition est de l'associer dans un grand projet sportif", a affirmé à l'APS le directeur général de la SSPA/USMA, Mouldi Aissaoui. La direction de l'USMA a procédé vendredi à la nomination officielle de Meziane Ighil à la barre technique, en remplacement de l'entraîneur français, Didier Ollé-Nicole, appelé à occuper le poste de directeur technique et sportif du club. Le technicien français avait succédé en milieu de la phase aller du championnat à son compatriote, Hervé Renard, parti entraîner la Zambie. Ighil, licencié de son poste d'entraîneur de la JS Kabylie il y a deux semaines, après la défaite concédée à home face au CR Belouizdad (1-0), a dirigé lundi sa première séance d'entraînement avec les "Rouge et Noir". "Il est clair que si les dirigeants de l'USMA m'ont fait appel, c'est pour redresser la situation. Ca sera donc ma priorité dans ma nouvelle mission avec ce club", a indiqué le nouveau coach de l'USMA, samedi, lors du point de presse qui a suivi sa présentation. Meziane Ighil sera sur le banc samedi prochain, lors du derby algérois face au CR Belouizdad, en match comptant pour la 20e journée.

RYAD BOUDEBOUZ :

La solidarité primordiale pour sauver le club

Le milieu offensif du FC Sochaux,

Ryad Boudebouz, a appelé à la "solidarité" entre joueurs et supporters qui

reste "primordiale" pour sauver le club,

bon dernier du championnat de France,

de la relégation, dans un communiqué

des joueurs lu par l'international algérien

mardi devant les journalistes. "A l'heure où le club bataille pour se maintenir en L 1, la solidarité entre tous est plus que jamais primordiale", a déclaré

Ryad Boudebouz devant les hommes de presse. Le joueur algérien est revenu également sur l'incident du 21 décembre

demier, après la défaite à domicile contre Ajaccio (2-0) en championnat,

lorsque joueurs et supporters s'étaient insultés sur le parking du stade Bonal.

"L'ensemble de l'effectif professionnel du FCMS et son staff technique regrettent cet événement et considèrent que celui-ci est survenu dans un contexte de

défaite et de déception communes à tous", a-t-il dit. Samedi prochain, Sochaux (20e) accueillera Auxerre (19e) dans un dramatique duel entre relégables dans le cadre de la 24e journée du championnat de France. Un petit point seulement sépare les deux équipes au classement (20 unités pour les Bourguignons contre 19 pour les Sochaliens).

EN PRÉVISION DU MATCH FACE À LA GAMBIE

Première pour Cadamuro, Chaouchi de retour

Finie les spéculations le sélectionneur national, Vahid Halilhodzic, a retenu 24 joueurs pour le match face à la Gambie, prévu le 29 fde ce mois à Banjul.

Parmi les joueurs convoqués, le coach national a fait appel pour la première fois au défenseur Bentaïba Cadamuro Liassine qui évolue au club espagnol Real Sociedad et l'attaquant Mohamed Chalali d'Aberdeen. Après une longue absence, le portier du Mouloudia, Faouzi Chaouchi, retrouve la sélection nationale. En tout cas, son retour ne constitue pas vraiment une surprise puisque le portier numéro 1, Rais Mbolhi n'a pas joué depuis longtemps avec son club CSKA Sofia de Bulgarie. Deux joueurs n'ont pas été convoqués par le coach, il s'agit de Karim Ziani d'Al Djaïch De Qatar et Zohéir Rafik Djebbour d'Olympiakos. Le premier n'a pas été retenu car, il ne donne plus satisfaction depuis son arrivée au Qatar et le deuxième souffre d'une blessure. La liste communiquée mercredi par la Fédération algérienne (FAF) compte 24 joueurs, dont 7 évoluant en championnat d'Algérie de football, plus 4 autres réservistes. Le sélectionneur national a préféré mettre le portier de l'USM Alger, Mohamed Lamine Zemmamouche dans la liste des réservistes aux côtés de Abdelkader Ghezal qui vient de changer de club et Kamel Ghilas. La sélection nationale algérienne se regroupera le 26 février prochain à Paris en prévision du rendez-vous de Banjul qu'elle devrait rejoindre à bord d'un vol spécial à partir de la capitale française le lendemain.

R. S.

Liste des joueurs retenus :



M'bolhi Rais (CSKA Sofia/Bulgarie), Doukha Azzeddine (USM Harrach), Chaouchi (MC Alger), Mostefa Sbaâ Mehdi (AC Ajaccio/France), Meftah Mohamed (USM Alger), Bentaïba Cadamuro Liassine (Real Sociedad/Espagne), Bougherra Madjid (Lakhouya/Qatar), Medjani Carl (AC Ajaccio/France), Bouzid Smail (Beni Yass/Emirats arabes unis), Yahia Antar (FC Kaiserslautern/ Allemagne), Mesbah

Djamel Eddine (AC Milan/ Italie), Guedioura Adlane (Nottingham Forest/Angleterre), Lemmouchia Kaled (USM Alger), Yebda Hassan (Grenade/ Espagne), Lacen Medhi (Getafe/ Espagne), Metref Hocine (JS Kabylie), Djabou Abdelmoumene (ES Sétif), Feghouli Sofiane (FC Valence/Espagne), Matmour Karim (Eintracht Francfort/ Allemagne), Boudebouz Ryad (FC Sochaux/ France), Bouazza

Hameur (Millwall/ Angleterre), Kadir Foued (Valenciennes/France), Aoudia Mohamed Amine (ES Sétif) et Chalali Mohamed (Aberdeen/ Ecosse).

Liste des joueurs réservistes :
Zemmamouche Mohamed Amine (USM Alger), Ghezal Abdelkader (UD Levante/ Espagne), Slimani Islam (CR Belouizdad) et Ghilas Kamel (Reims/ France).

Premier but de Bouguèche avec son nouveau club

L'attaquant algérien d'Ennasr Essaoudi, Hadj Bouguèche, a inscrit son premier but sous les couleurs de son nouveau club, lors de la large victoire réalisée par ce dernier mardi soir contre El Ansar (4-1) pour le compte de la 20e journée du championnat professionnel d'Arabie Saoudite. L'ancien buteur du MC Alger (Ligue 1/Algérie) a été l'auteur de la troisième réalisation de son équipe, signée à la 66e minute, participant ainsi dans ce grand succès enregistré en dépit de l'in-

fériorité numérique d'Ennasr qui a perdu les services de son joueur sud-coréen Kim Sou, expulsé à la 57e minute. Il s'agit de la deuxième sortie officielle du joueur algérien avec le club de la capitale saoudienne qu'il avait rejoint lors de la précédente période des transferts d'hiver, en provenance d'un autre club saoudien, Al Qadissia. Lors de la première manche du championnat, Bouguèche avait inscrit 8 buts en championnat avec son ex-équipe.



CLASSEMENT FIFA

La Zambie gagne 28 places

Organisée au Gabon et en Guinée équatoriale, la Coupe d'Afrique des Nations de la CAF 2012 qui s'est achevée ce dimanche 12 février a marqué de son empreinte cette édition du Classement mondial FIFA/Coca-Cola. La Zambie, qui a été sacrée championne d'Afrique, se retrouve ainsi à la 43ème place du classement. L'équipe d'Hervé Renard n'avait plus été parmi les 50 premiers depuis février 2001. Finaliste malheureuse, la Côte d'Ivoire (15e, plus 3) reste quand même la meilleure équipe africaine. De son côté, le Mali (44e, plus 25), troisième de la compétition, réalise une excellente opération tout comme les pays hôtes : le Gabon (45ème, plus 46) et la Guinée équatoriale (110e, plus 41).

Le Top 10 a également été le théâtre de quelques évolutions. Derrière l'Espagne, l'Allemagne (2ème, plus 1) est passée devant les Pays-Bas. Le Portugal (6e, plus 1) et l'Italie (8e, plus 1) progressent également, tandis que le Danemark (10e, plus 1) fait son entrée parmi les dix premiers au détriment de l'Argentine (11e, moins 1). Ces évolutions sont dues à la dépréciation des matches d'années antérieures car aucune équipe du Top 10 n'a disputé de rencontre le mois dernier. Les rapports de force restent presque inchangés entre les confédérations : l'UEFA compte 27 équipes dans les 50 premières (moins 1), la CONMEBOL en compte 9, la CAF 6, la CONCACAF 4 (plus 1), l'AFC 4 et l'OFC aucune. Cette édition du classement prend en compte 51 matches internationaux, dont 32 disputés dans le cadre de la Coupe d'Afrique des Nations et 19 rencontres amicales. Le prochain Classement mondial FIFA/Coca-Cola paraîtra dès le 7 mars 2012, soit une semaine plus tôt que prévu.

TOULOUSE

Le Tunisien Abdenmour prolonge jusqu'en 2016

L'international tunisien, Aymen Abdenmour pensionnaire de Toulouse (1re division française) a prolongé d'un an, jusqu'en 2016, le contrat le liant à son club, a annoncé mardi



le TFC. Abdenmour, 22 ans (1,89 m, 84 kg), était arrivé durant l'été 2011 à Toulouse, en provenance du club tunisien de L'Etoile du Sahel. Avec 18 matches disputés cette saison, il est devenu un titulaire indiscutable au sein de la défense toulousaine. « Son adaptation à la L1 est une vraie réussite et c'est un joueur qui est promis au plus grand avenir », a récemment dit de lui son entraîneur Alain Casanova. Selon des sources proches du dossier, cette prolongation est assortie d'une revalorisation salariale pour un joueur que des rumeurs insistantes disaient suivi par plusieurs clubs étrangers dont Arsenal.

LIGUE DES CHAMPIONS

Barcelone se rassure à Leverkusen

Malmené en Liga, le FC Barcelone, tenant du titre, s'est rassuré en s'imposant (3-1) mardi au Bay Arena du Bayer Leverkusen, grâce à un doublé du Chilien Alexis Sanchez et un but de Lionel Messi, en 8e de finale aller de la Ligue des champions.

Loin du Barça des grands jours, l'équipe de Pep Guardiola a pris une bonne option pour une place en quarts avant le match retour du 7 mars au Camp Nou, infligeant à Leverkusen sa première défaite à domicile cette saison en Ligue des champions. Dix ans après sa finale perdue face au Real Madrid, Leverkusen, brillant en phase de poules de la C1 mais nettement distancé en Bundesliga (6e), espérait un miracle, un jour sans du Barça, pour au moins maintenir l'espoir jusqu'au déplacement en Catalogne.

Le Barça, lui, se présentait dans la grisaille de la Ruhr et sous la pluie, animé d'un farouche désir de victoire, trois jours après le revers à Osasuna (3-2) en championnat reléguant le tenant du titre à 10 points du Real Madrid. L'entraîneur Pep Guardiola avait finalement aligné le milieu Sergio Busquets, à peine remis d'une blessure à un genou, Xavi, Iniesta et Fabregas faisant leur retour après un passage sur le banc à Osasuna. Comme pour se rassurer, et face au double rideaux défensif du Bayer, le Barça se contentait de monopoliser le ballon (jusqu'à 80% de possession), maintenant l'adversaire dans sa moitié de terrain mais s'attirant les sifflets des supporters allemands. Jusqu'à un coup de patte de... Leo Messi. Très discret jusque-là, l'Argentin se transformait en passeur: dos au mur, il faisait une brillante ouverture de l'extérieur du pied gauche vers le Chilien



Alexis Sanchez qui trompait Bernd Leno d'une frappe croisée (1-0, 41e). Le triple Ballon d'Or manquait de doubler la mise juste avant la pause, laissant penser que la partie était en voie d'être bouclée.

Et surprise! Sept minutes seulement après le retour des vestiaires, le Croate Vedran Corluka centrait et le Tchèque Michal Kladec sautait plus haut que Sanchez pour égaliser (1-1). Une occasion, un but, du réalisme à l'allemande! Mais Sanchez, comme pour se racheter, profitait d'un super service de Cesc Fabregas, pour entrer dans la surface, dribbler le gardien et

redonner l'avantage aux Catalans (55e). Contraints à l'offensive, les Allemands profitaient d'un certain laxisme de la défense catalane pour mettre à l'ouvrage Valdes, sauvé même par son montant gauche sur une frappe de Gonzalo Castro (64e). Le match se terminait sur une note définitivement offensive. Face à des Allemands se ruant à l'attaque, Messi échouait une première fois sur le poteau après un beau slalom dans la défense. Mais à deux minutes de la fin, le génial Argentin, combinant avec Alves, inscrivait le 3e but, son 7e en Ligue des champions cette saison.

GUARDIOLA :

«Il faudra se méfier de Leverkusen au retour»

Pep Guardiola, l'entraîneur du FC Barcelone a estimé qu'il faudra se méfier de son adversaire le Bayer Leverkusen, au match retour comptant pour les huitièmes de finale de la Ligue des champions d'Europe, malgré la victoire ramenée par son équipe de Leverkusen (3-1), mardi soir en match aller entre les deux équipes. « Je suis un grand fan du football allemand car les joueurs se battent toujours pour revenir. Il faudra être prudent au match retour car ils sont toujours dangereux », a déclaré l'entraîneur des Blaugrana à l'issue de la rencontre. Il a estimé par ailleurs,



que ses joueurs ont eu un rendement meilleur en seconde période, comparativement à la première. « On a eu quelques occasions en première période mais il a manqué quelque chose dans la passe finale. Je pense que la seconde période fut bonne. On a mieux utilisé les espaces après avoir pris l'avantage », a-t-il poursuivi. Détenteur du trophée de la précédente édition de la Ligue des champions, le club espagnol mise énormément sur l'actuelle pour garder son trophée, surtout après avoir perdu pratiquement toutes ses chances dans la course au titre de champion d'Espagne, au profit de son rival de toujours le Real Madrid, qui le devance de 10 points.

ARGENTINE

Lamela et Campagnaro pour une première sélection

Le sélectionneur de l'équipe d'Argentine de football, Alejandro Sabella, a publié mardi une liste de 18 joueurs appelés à affronter en amical la Suisse, le 29 février à Berne, et dans laquelle figure, pour la première fois, les noms d'Erik Lamela (AS Rome) et Hugo

Campagnaro (Naples). Le milieu de terrain de l'AS Rome Lamela (19 ans), et le défenseur de Naples (Italie) Campagnaro (31 ans), effectueront leur baptême de feu en sélection à l'occasion du match contre la Suisse, pour jouer aux côtés de la star du FC Barcelone, Lionel Messi, convoqué

lui aussi par Alejandro Sabella. Pour sa part, le milieu de terrain de Liverpool Maximiliano Rodriguez enregistre son retour après un an et demi d'absence en équipe nationale. Le sélectionneur argentin a retenu 18 joueurs qui évoluent tous en dehors de l'Argentine.

COMMÉMORATION DU DÉCÈS DE RACHID MIMOUNI

Le mépris après sa mort !

Il est vrai que les intempéries des derniers jours ont ébranlé le pays et de surcroît a poussé les différents organismes à annulé leurs programmations culturelles. Il est à déplorer toutefois l'absence d'hommage à la mémoire de Rachid Mimouni dont la commémoration de la mort est passé inaperçue dans la capitale, où le climat a été beaucoup plus clément.

PAR KAHINA HAMMOUDI

Nous avons attendu jusqu'à la dernière minute un signe de la part des organismes culturels. Nous avons attendu même plusieurs jours après l'anniversaire de la mort de Rachid Mimouni le 12 février dernier, mais le vide culturel a atteint le pinacle de la médiocrité et du mépris à la mémoire des écrivains et intellectuels algériens.

Il est vrai que l'hommage organisé pour Rachid Mimouni ne se fait d'habitude que dans sa ville natale à Boumerdès. Mais vu le climat, les habitants ont d'ailleurs du mal à subvenir à leur besoins vitaux.

Domage également que la littérature «mimouniènne» soit aussi ignoré par nos établissements universitaires, notamment la faculté de Bouzaréah, pilier de la littérature et de la recherche en science sociale.

Domage, avec ce manque de reconnaissance à l'écriture de Mimouni la nouvelle génération se saura pas le mérite de grands écrivains algériens, partis trop tôt et sans reconnaissance aucune. A l'heure où ils sont méconnus en milieu scolaire, aucun organisme, aucune association culturelle ne veut réhabiliter leurs mémoires en leur rendant divers hommages.

Rachid Mimouni, célèbre écrivain, a été pourtant lauréat de plusieurs prix. Le vécu de l'auteur de *L'honneur de la tribu* a marqué la littérature algérienne d'expression française des années 80. Il a eu le mérite de transgresser les tabous et ce que nous appelons « les lois littéraire ».

«Pour moi, l'écriture est un acte de transgression... J'appartiens à cette race d'écrivains militants ! Il n'est pas possible d'ignorer la misère, l'injustice, la corruption...», avait-il déclaré dans une interview accordé aux *Cahiers de l'Orient* en 1992.

Comme la plupart des écrivains à travers le monde Rachid Mimouni a eu d'abord un parcours universitaire scientifique. Né le 20 novembre 1945 à Boudouaou (ex-Alma), dans une famille de



paysans pauvres, il fréquente l'école primaire du village avant de continuer ses études secondaires à Rouiba. Puis il poursuit ses études supérieures à Alger (licence en sciences en 1968). Assistant de recherche à l'Institut national pour la productivité et le développement industriel, il obtient une bourse d'un an à l'Ecole des hautes études commerciales de Montréal au Canada où il termine sa post-graduation avant de revenir enseigner dans le même établissement à partir de 1976. Il enseigne également, à partir des années 90, à l'Ecole supérieure du commerce.

Membre du Conseil national de la culture, président de la fondation Kateb-

Yacine, président de l'Avance sur recettes, il a également occupé le poste de vice-président d'Amnesty International. Le 12 février 1995, Rachid Mimouni nous quittait. Sa mort surprendra même ses proches. Rachid Mimouni a été admis en janvier 1995 à l'hôpital Cochin, à Paris. Le regretté était estimé des intellectuels, d'ailleurs le chanteur Matoub Lounès s'exprima avec une grande tristesse lors de la mort de son ami en qualifiant cette disparition de «tragique fatalité qui colle aux talons de l'Algérie».

K. H.

ALGER, GALERIE MOHAMED-RACIM

Hommage à l'artiste peintre Ali-Ali Khodja

La galerie Mohamed-Racim à Alger rend hommage jusqu'au 20 février à l'un des célèbres miniaturistes algériens, Ali Ali Khodja décédé le 7 février 2010. Arrière-petit-fils du dey d'Alger, Ali Ali-Khodja est issu d'une vieille famille d'origine ottomane. Après la mort de son père en 1927, il est recueilli par ses oncles maternels dont l'un est le miniaturiste Mohamed Racim. De 1929 à 1937 Ali-Khodja fait ses études à l'école de Saint-Eugène puis à celle d'El-Biar. À partir de 1933 il est élève d'Omar Racim, son autre oncle maternel, au cours pratique de calligraphie et d'enluminure près l'École des beaux-arts d'Alger, de Mohamed Racim et d'Andrée du Pac à l'École.

À partir de 1941 Ali-Khodja expose dans plusieurs salons et reçoit en 1942, la Bourse Sivry, première bourse de la ville d'Alger (section miniature). Aux côtés notamment de Hemche, Temmam, Yellès

et Ranem, il participe en 1944 à l'exposition des «Jeunes peintres et miniaturistes musulmans d'Algérie» organisée par Mohamed Racim. En 1945 il est dessinateur au bureau d'études du service de l'artisanat, où il retrouve Sid-Ahmed Kara. Il présente en 1946 une première exposition personnelle et reçoit de nouveau la bourse de la ville d'Alger (section miniature). Il est coopté en 1947 par la « société des artistes algériens et orientalistes » et participe à une exposition collective en Scandinavie, à Stockholm, Oslo et Copenhague, dans laquelle il présente deux miniatures (Intérieur mauresque, Environs d'Alger) et deux enluminures. En 1950 il figure dans l'exposition des peintures de la revue «Soleil» fondée par Jean Sénac. Il reçoit en 1961 la médaille d'or du Meilleur ouvrier de France. Nommé au musée des arts et traditions populaires de 1948 à 1961, il est ensuite recruté comme profes-

seur de décoration par l'École des Beaux-arts d'Alger où il enseignera jusqu'en 1994.

Ali-Khodja participe à partir de 1962 aux premières expositions organisées à Alger après l'Indépendance, est en 1963 membre fondateur de l'Union nationale des arts plastiques (Unap) et participe en 1964 à son premier salon annuel. Il crée en 1966 pour les Ballets algériens un ensemble de costumes qui ne seront pas réalisés. En 1969 plusieurs de ses œuvres sont exposées au 1er Festival panafricain d'Alger. En 1970 le grand prix national de peinture lui est attribué et en 1987 la médaille du mérite national. Ali-Khodja est également membre du jury international de la première biennale internationale des arts plastiques d'Alger en 1987 et président du jury de la deuxième biennale en 1989.

K. H.

Programme culturel de l'ONCI

Dans le cadre de son programme culturel et artistique de l'année 2012, l'Office national de la culture et de l'information (ONCI) vous informe et vous invite au programme suivant :

Salle de l'ONCI : El Mouggar :

Programme pour enfants :

Demain 17 février 2012 à 10h : Représentation théâtrale intitulée *Haya li Nataâoun*. Par l'Association El Awa'il de Sidi Bel Abbès. Mise en scène Bendrawa Seddik. Texte d'Ibrahim Abderrezak.

Vendredi 24 février 2012 à 10h : Représentation théâtrale intitulée *Ser el mifteh* (Le secret de la clef). Par l'Association Zitouna du théâtre Founoun de Bouira. Mise en scène Ahmed Dehniz.

Programme cinéma :

Du 17 au 25 février 2012 : Projection du film *Mission Impossible 4*, à raison de 3 séances/jour 14h, 17h, et 20h. Sauf les 18 et 25 février 2012, il y aura une seule séance à 20h.

Programme théâtre

Samedi 18 février 2012 à 18h : Représentation théâtrale *Tayha Oua Naoudha* de Tipaza.

Soirées artistiques :

Mercredi 22 février 2012 à 11h : Conférence de presse avec la chanteuse Bheidja Rahal à l'occasion de la sortie de son nouvel album.

Samedi 25 février 2012 à 19h : Concert avec Bheidja Rahal à l'occasion de la sortie de son nouvel album

Salle de l'ONCI-Atlas-

Programme pour enfants :

Samedi 18 février 2012 à 10h : Représentation théâtrale intitulée *Haya li Nataâoun*. Par l'association El Awa'il de Sidi Bel-Abbès. Mise en scène Bendrawa Seddik. Texte Ibrahim Abderrezak.

Samedi 25 février 2012 à 10h : Représentation théâtrale intitulée *Ser el mifteh* (Le secret de la clef). Par l'Association Zitouna du théâtre Founoun de Bouira. Mise en scène Ahmed Dehniz.

Club des médias Culturels - Salle Atlas *Maw'id Maâ El Kalima*

Mardi 21 février 2012 à 15h : l'invité du jour est l'artiste Omar Fatmouche.

Soirées artistiques :

Samedi 25 février 2012 à 18h : Soirée artistique animée par les groupes D'Zair et Sirocco.

Complexe culturel

Abdelouahab Salim-Chenoua-Tipaza :

Programme pour enfants :

Samedi 18 février 2012 à 10h : Spectacle divertissant et éducatif intitulé *Moughamaret Kikou* par la troupe El Besma d'Alger.

Samedi 28 janvier 2012 à 10h : Spectacle divertissant et éducatif intitulé *Sardina oua Bambino* par la troupe Zahret el Adjijel de Mohammedia.



ACCUSÉ levez-vous !



VOL DE BÉTAIL Un berger à l'affût

Dès qu'Abderrahamane se fut levé, la première chose qu'il fit fut de compter son troupeau de moutons et de brebis.

PAR KAMEL AZIOUALI

Quand il eut fini de compter, il tomba à genoux et se mit à pleurer.

- Oh ! Mon Dieu ! ce n'est pas à un voleur que j'ai affaire mais à un djinn.

Sa femme arriva en courant :

- Qu'est-ce que tu as Abderrahamane ?

- Deux moutons ont encore disparu ! A ce rythme-là, dans un mois toutes nos bêtes auront disparu !

- Va voir la gendarmerie...

- La gendarmerie n'est pas une entreprise de gardiennage... Les gendarmes effectuent des rondes nocturnes, procèdent à des vérifications d'identité inopinées et interviennent quand il y a un délit...

- Mais là il y a un délit...

- Je sais... j'ai déposé plainte auprès d'eux... mais que veux-tu ? Ils sont dépassés... Ils ont autre chose à faire que de surveiller des voleurs de moutons et de brebis.

- Et nos deux chiens pourquoi ils n'ont pas aboyé ?

- Parce qu'ils étaient occupés à manger les deux gigots que le voleur leur lance à chaque fois.

- Ah ! il est malin ce voleur...

- Je ne te le fais pas dire...

- Il me vient une idée Abderrahamane

- Laquelle ?

- Pour que la vigilance de nos chiens ne soit pas prise en défaut par ce voleur, il faut bien les nourrir...

- Mais nous les nourrissons...



- Je fais allusion à la viande...

- Allez, ferme-là ! s'écria Abderrahamane. Non seulement je me fais voler mon troupeau et en plus je dois donner de la viande à mes chiens... de la viande que nous, nous ne mangeons pas... je sais ce que je dois faire... je vais recruter des gardiens.

Abderrahamane paya les trois veilleurs de nuit et leur fit savoir qu'il n'avait plus besoin de leurs services.

Sa femme lui demanda dès qu'elle eut appris le départ des trois veilleurs de nuit.

- Comment fera-t-on pour surveiller le voleur ?

- C'est moi qui vais monter la garde... et cette fois-ci je m'installerai à l'intérieur de la bergerie...

- Mais Abderrahamane, il peut s'écouler des semaines avant que le voleur ne revienne...

- Tant pis pour moi... Il faut que je l'attrape et que je l'emmène à la gendarmerie...

- Mais c'est dangereux Abderrahamane ! Il peut te tuer... Un

voleur qui est sur le point de se faire attraper est capable de tout...

- Je sais... j'aurais avec moi un gourdin et une hache...

- Et s'il est plus fort que toi ?

- Ne t'en fais pas pour cela j'aurais pour moi l'avantage de l'effet de surprise.

Abderrahamane passa dix nuits dans la bergerie sans que le voleur ne se manifeste. Et la nuit suivante alors qu'il était allongé au milieu de ses moutons tout en étant convaincu de perdre son temps parce que le voleur devait être aidé par les djinns, voilà qu'il vit entrer dans la bergerie quelqu'un. Il retint sa respiration tout en se saisissant de son gourdin posé à côté de lui. Il vit l'homme attraper un mouton, le soulever et le poser sur ses épaules puis se diriger vers la sortie. Mais avant qu'il ne franchisse le seuil de la bergerie, le voleur sentit deux douleurs aiguës au niveau du dos et des jambes. C'était Abderrahamane qui venait de le frapper avec son gourdin. Avant même qu'il ne revienne de sa surprise, il reçut un coup de tête qui l'envoya par terre. Le mouton tomba sur le dos mais se redressa aussitôt pour retourner auprès de ses congénères.

Abderrahamane se dépêcha d'attacher les mains et les pieds du voleur tout en se disant qu'il agissait seul sinon ses complices se seraient déjà manifestés. Lorsqu'il éclaira le visage du voleur, il reconnut un des trois hommes qu'il avait recrutés pour surveiller son troupeau.

Il y a quelques jours, le voleur de bétail a été jugé au tribunal de Boumerdès. Le procureur a requis contre lui 5 ans de prison et un million de dinars de dédommagement pour Abderrahamane.

K. A.

MALENTENDU Agression nocturne

Ali, 22 ans, est un gars sans problèmes. Il n'a jamais eu de mauvaises fréquentations. Il ne boit pas, ne fume pas, ne « chique » pas et ne se drogue pas mais il était dit qu'il se retrouverait à l'hôpital où il passerait plusieurs heures oscillant entre la vie et la mort à cause d'une agression dont il ne comprit la cause que le jour du jugement de la personne qui l'avait attaqué...

Cette nuit-là, Rabah, un homme d'une cinquantaine d'années dinait avec sa famille dans un appartement se trouvant dans un quartier de Koléa. Soudain, la voix nasillarde d'un homme s'éleva. Elle commença à parler à haute voix et à dire que tout le monde était voleur et malhonnête. La voix tremblait comme si c'était celle d'un ivrogne. Lotfi, le fils aîné de Rabah, au lieu de fermer la fenêtre et d'augmenter le volume du son de la télévision comme font tous ceux qui veulent éviter les problèmes, sortit pour sermonner le clochard et lui demander de s'en aller couvrir son alcool ailleurs. A 14 ans, on se croit déjà homme et on ignore jusqu'où peut aller la folie des hommes. Et c'est ce que le jeune Lotfi allait

découvrir. Le clochard lui dit des grossièretés et se permit même de brandir un couteau dans sa direction. L'adolescent prit peur et rentra. Son père qui avait entendu les insanités du clochard, se leva de table, ouvrit le placard du couloir et en sortit un énorme arrache-clou... la femme de Rabah qui ne connaissait que trop les excès de colère de son mari, se mit à hurler :

- Du calme, Rabah... Si tu le frappes avec cet arrache-clou, il peut mourir... Et tu te retrouveras en prison...

- Non, je ne le tuerai pas mais je lui casserai la mâchoire de telle sorte qu'il ne puisse rien boire pendant dix ans !

Il sortit.

Entre temps, le clochard avait disparu et Ali qui rentrait chez lui après une journée de travail, passa devant l'immeuble. En voyant Rabah surgir de la cage d'escaliers avec un arrache-clou, il prit peur et esquissa un mouvement de recul. Il n'en fallu pas plus à Rabah pour le prendre pour le clochard qu'il voulait corriger. Il le frappa à deux reprises à la tête. Ali tomba et ne bougea

plus.

Au même moment Lotfi rejoignit son père. En voyant le jeune homme étalé par terre, avec du sang à la tête, il cria :

- Oh ! papa ! Qu'est-ce que tu as fait ? Ce n'est pas lui qui criait... Lui c'est Ali, un jeune du quartier, tellement discret que personne n'a jamais entendu sa voix.

Rabah emmena le jeune homme à l'hôpital où les chirurgiens passèrent toute la nuit à réparer ses blessures.

Rabah a été jugé au tribunal de Koléa il y a une semaine.

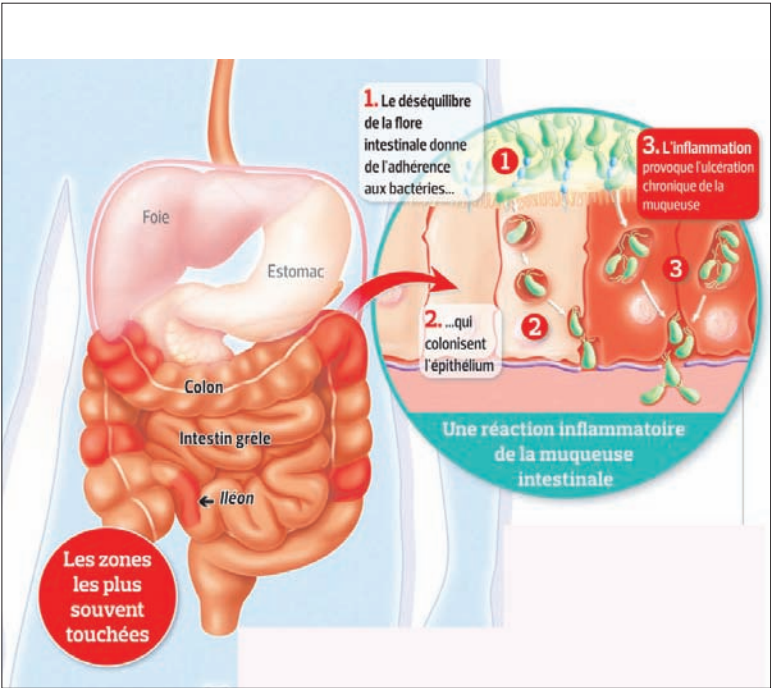
7 ans de prison ferme et 50 millions de centimes de dédommagement ont été requis contre lui. Après délibérations, il fut condamné à 24 mois de prison dont 18 avec sursis, et à 20 millions de centimes de dédommagement.

La mésaventure d'Ali montre que nul n'est à l'abri d'une mauvaise surprise et que la colère agit, chez certaines personnes, exactement comme l'alcool : elles perdent tout discernement et ne savent plus ce qu'elles font.

K. A.

Maladie de Crohn, une affection invalidante

La maladie de Crohn est une maladie inflammatoire chronique du système digestif. Elle se caractérise par des crises de douleurs abdominales et de diarrhée, qui peuvent durer plusieurs semaines ou plusieurs mois. Les malaises s'accroissent après les repas, car les aliments font pression sur la paroi enflammée des intestins. La personne atteinte se sent affaiblie et peut perdre du poids si aucun traitement n'est entrepris.



L'inflammation (une réaction localisée du système immunitaire à une agression) peut se former à divers endroits du tube digestif, de la bouche à l'anus. Mais le plus souvent, elle s'installe à la jonction de l'intestin grêle et du gros intestin. L'inflammation chronique provoque l'épaississement de la paroi intestinale, qui peut se résorber entre les crises, mais qui laisse, la plupart du temps, des cicatrices.

C'est un chirurgien américain, le docteur Burril B. Crohn qui a observé le phénomène pour la première fois, en 1932. Depuis, la maladie porte son nom. La maladie est habituellement diagnostiquée avant l'âge de 30 ans. En Amérique du Nord, elle touche de 26 à 200 personnes sur 100. 000, selon le lieu.

Principales causes

La cause de la maladie de Crohn est inconnue. Mais, il semble de plus en plus clair que l'inflammation est de nature auto-immune. Il se peut qu'une telle réaction soit déclenchée par un virus ou une bactérie.

On remarque que l'incidence de la maladie de Crohn est plus élevée dans les pays industrialisés et tend à augmenter depuis 1950. Cela laisse croire que des facteurs environnementaux, probablement reliés au mode de vie occidental, pourraient avoir une influence importante sur l'apparition de la maladie. Aucun facteur spécifique n'a encore été décelé.

Des chercheurs ont étudié les gènes de dizaines de familles dans lesquelles la maladie de Crohn est fréquente. Ces recherches ont permis de découvrir des sites génétiques qui indiquent une susceptibilité accrue de souffrir de cette maladie, localisés sur les chromosomes 12 et 16.

Toutefois, les scientifiques croient que, dans la plupart des cas, l'hérédité ne serait pas déterminante. Même chez les personnes dont la génétique prédispose à la maladie de Crohn, d'autres facteurs sont nécessaires pour que la maladie survienne.

On a longtemps pensé que le stress pouvait déclencher des crises. Cependant, les études réalisées jusqu'à présent réfutent cette hypothèse.

Évolution de la maladie

La plupart des gens atteints de la maladie de Crohn vivent des périodes de rémission qui peuvent durer plusieurs mois. Les récurrences se succèdent de façon assez imprévisible. Parfois, les symptômes sont d'une intensité si élevée qu'une hospitalisation est nécessaire (incapacité à s'alimenter, fortes douleurs, diarrhées, etc.).

La maladie de Crohn n'est généralement pas fatale, mais peut entraîner divers problèmes de santé.

Conséquences possibles

- * Une malnutrition, car durant les crises, les personnes atteintes ont tendance à moins manger.
- * Un retard de croissance, chez les enfants et les adolescents
- * De l'anémie ferriprive, en raison d'hémorragies ou d'une mauvaise absorption du fer contenu dans les aliments
- * D'autres problèmes de santé, comme de l'arthrite, des affections de la peau, une inflammation des yeux, des ulcères buccaux, des calculs rénaux ou des calculs biliaires
- * La maladie de Crohn, lorsqu'elle est en phase « active », augmente le risque d'avortement spontané chez les femmes enceintes qui en sont atteintes. Elle peut rendre difficile la croissance du fœtus. Il est donc important que les femmes qui souhaitent devenir enceintes contrôlent très bien leur maladie à l'aide des traitements.

Complications possibles

- * Des obstructions partielles du tube digestif, qui causent des ballonnements, des nausées accompagnées de vomissement de matières fécales ainsi que de la constipation
- * Des ulcères dans la paroi du tube digestif
- * Des plaies autour de l'anus (des fistules, des fissures profondes ou des abcès chroniques)
- * Les personnes atteintes de la maladie de Crohn ont un risque légèrement accru d'être victimes d'un cancer du côlon, surtout après plusieurs années de maladie, même chez les personnes en traitement. La nécessité d'entreprendre un dépistage plus précoce ou plus fréquent du cancer du côlon dépend de plusieurs facteurs. En discuter avec son médecin.

Symptômes de la maladie de Crohn

- Les symptômes se manifestent uniquement durant les crises.
- * Des douleurs abdominales fréquentes, qui s'accroissent après un repas
 - * Des crampes d'intensité variable
 - * Une diarrhée chronique
 - * De la fatigue
 - * Un faible appétit et une perte de poids, même avec un régime alimentaire équilibré
 - * Du sang dans les selles
 - * Des glaires dans les selles
 - * Les glaires sont un mucus épais et filant ayant la consistance d'un blanc d'œuf
 - * Une légère fièvre

- (38 °C à 40 °C)
- * Des douleurs aux articulations.

Personnes à risque

- * Les personnes ayant des antécédents familiaux de maladie inflammatoire de l'intestin (maladie de Crohn ou colite ulcéreuse). Ce serait le cas pour 10 % à 25 % des personnes atteintes
- * Certaines populations sont plus à risque que d'autres, en raison de leur patrimoine génétique. La communauté juive (d'origine ashkénaze), par exemple, serait de quatre à cinq fois plus touchée par la maladie de Crohn.

Facteurs de risque

- * Le tabagisme pourrait accroître le risque d'être atteint de la maladie de Crohn.

Prévention de la maladie de Crohn

Aucun moyen de prévenir la maladie de Crohn n'est connu.

Suivre le traitement à la lettre. Certaines personnes parviennent à réduire la fréquence des phases aiguës de la maladie en suivant bien leur traitement.

Cesser de fumer. Plus on fume de cigarettes, depuis longtemps, plus le risque de récurrences et d'interventions chirurgicales est élevé.

Éviter les médicaments anti-inflammatoires en vente libre ou sur ordonnance (voir la liste dans la section Traitements ci-dessous). Ceux-ci sont contre-indiqués, car ils peuvent déclencher une crise aiguë de la maladie. Comme analgésique, privilégier l'acétaminophène. Aux doses recommandées, l'acétaminophène (Tylenol®) est sans danger pour l'intestin.

Remarque

Plusieurs études se sont penchées sur des changements dans l'alimentation. Certaines ont testé l'effet d'un apport réduit en sucres raffinés et accru en oméga-3. D'autres ont testé l'exclusion de certains aliments. Ces expériences n'ont toutefois pas permis de déceler un type de diète qui permettrait de prolonger la durée des périodes de rémissions¹⁵.

Durant les phases de rémission, on recommande donc une diète équilibrée, sans restriction. Les personnes intolérantes au lactose veilleront bien à exclure le lait et les produits laitiers de leur alimentation ou à prendre un comprimé d'enzymes qui dégradent le lactose avant d'en consommer. Certaines personnes intolérantes au lactose tolèrent tout de même les produits laitiers fermentés (yogourt, fromage).

Cuisine

Gratin de fenouil au poulet



Ingrédients :
8 fenouils
2 blancs de poulet
1 boîte de champignons
250 g de fromage râpé
30 g de beurre
50 cl de crème fraîche
1 c. à café de muscade râpée
1 c. à soupe de moutarde
Sel, poivre
Préparation :
Laver les fenouils sous l'eau froide. Retirer les premières feuilles et la base. Les couper en morceaux. Les faire cuire pendant 10 minutes à la vapeur. Préchauffer le four à 210°c th7.
Couper les blancs de poulet en dés. Les faire cuire 10 minutes dans une poêle à feu doux dans le beurre avec les champignons. Disposer les fenouils, les blancs de poulet et les champignons dans un plat à gratin. Verser la crème mélangée à la moutarde. Assaisonner, ajouter la muscade. Parsemer de fromage râpé, faire gratiner 10 min et servir aussitôt.

Gâteau au yaourt , et au citron



Ingrédients :
2 bols et demi de farine tamisée
1c. à café de levure
1 bol de sucre semoule
2 pots de yaourt nature
250 ml de lait
2 œufs, légèrement battus
Sirop de citron
1 quart de bol de sucre semoule
200 ml d'eau
1 zeste de citron
2 c. à soupe de jus de citron
Préparation :
Dans une jatte, verser la farine, la levure et le sucre. Ajouter le yaourt, le lait et les œufs. Battre environ 5 minutes, jusqu'à ce que la pâte ait monté. Verser la pâte dans un moule beurré. Faire cuire au four environ 1 heure. Préparer le sirop au citron : Mettre le sucre, eau et citron dans une casserole. Chauffer à petit feu et tourner jusqu'à dissolution du sucre, sans faire bouillir. Laisser frémir environ 7 minutes, jusqu'à ce que le sirop ait épaissi. Garder au chaud. Retirer le zeste au moment de servir. Dès que le gâteau est hors du four, répandre la moitié du sirop et le laisser reposer 10 minutes avant de le retourner sur un plat. Le servir décoré de zestes de citron, arrosé du reste de sirop et accompagné de chantilly.

Vanille
Une épice de santé et de plaisir

Utilisée comme plante médicinale la vanille est l'épice incontournable dans nos desserts et nos boissons sucrées, ses gousses sont des trésors de santé et de plaisir.

Description botanique

Le vanillé est une liane souple à racines aériennes originaire des forêts tropicales humides de la côte est du Mexique, où elle vit en sous-bois. Les feuilles sont vertes et épaisses et les fleurs jaunes poussent à l'extrémité des rameaux. Les gousses de vanille deviennent brunes à maturité et représentent des capsules pour les botanistes.

Un peu d'histoire

Au Mexique, la vanille était appelée *tlilxochitl* par les Aztèques. En découvrant cette précieuse épice qui entre dans la composition du cacao chaud, les Espagnols l'adoptent et la baptisent *vaynilla*, qui signifie "petite gaine". La Cour d'Espagne, puis l'Europe entière se passionne pour ces gousses au goût si délicat, mais les différentes tentatives pour l'acclimater se soldent par des échecs. Et pour cause, la vanille a besoin de l'abeille mélipone pour se reproduire, et celle-ci ne vit qu'en Amérique Centrale. Il faut attendre le début du 19ème siècle pour qu'un botaniste belge ait l'idée



de la féconder manuellement. Depuis, elle est produite dans de nombreux pays. Le succès de la vanille est incomparable, et l'invention de la vanilline de synthèse en fait la reine de l'industrie agroalimentaire.

Vertus pour la santé et la beauté

Connue comme stimulant du système nerveux, elle est aussi recommandée pour favoriser les efforts musculaires ou contre les rhumatismes. Son huile essentielle est aussi très bénéfique. En aromathérapie, la vanille a un pouvoir réconfortant et sécurisant. Une étude récente a même prouvé qu'elle améliorerait les performances respiratoires des bébés prématurés ! En cosmétique, la vanille est hydratante, nourrissante et adoucissante.

En cuisine

La vanille est indispensable pour sucrer les desserts, les confitures, les pâtisseries, le chocolat et la crème brûlée ! Mais sachez que pour dégager son goût reconnaissable



entre tous, elle nécessite de nombreux traitements longs et délicats. En fonction de leur origine, les gousses de vanille n'ont pas le même arôme :

Astuce : Pour réutiliser une gousse de vanille ou pour faire un sucre vanillé, mettez la gousse dans un bocal rempli de sucre, après l'avoir fendue en deux. La gousse aromatisé le sucre au bout d'une semaine

MAIN VERTE
Planter un magnolia

Cette plante est d'origine botanique issue d'un croisement entre le magnolia du Japon et le magnolia de Chine en 1826 par Solange Bodin. Il possède un feuillage caduc. Il peut mesurer une quinzaine de mètres de croissance assez lente. Il est rustique au-delà de -25°C.

Floraison du magnolia
La floraison a lieu dès le début de printemps avant l'apparition des feuilles. La fleur est de couleur blanche et rose foncé et très parfumée. Cette plante aime une terre acide, humifère, humide et bien drainée. En terre calcaire, on apportera à la plantation tourbe, écorces, terreau de feuilles. Il se plante de préférence au printemps

mais on peut le planter toute l'année en contenant. Le magnolia est une plante de soleil qui tolère très bien la mi-ombre. La multiplication par graines se pratique au printemps avec des graines stratifiées. La bouture est possible en automne dans une terre sableuse. La marcotte de rameaux de magnolia se pratique aussi, elle sera réalisée d'avril à août.

Culture et entretien
Le magnolia n'aime pas la sécheresse prolongée : le sol devra rester un peu humide l'été. À l'automne, on apportera les feuilles du jardin à son pied. La taille du magnolia se réalise dès la fin des fleurs.

Parasites et maladies
Le magnolia est très résistant aux maladies s'il n'a pas trop d'eau à son pied l'hiver.



Trucs et astuces

Température idéale de l'eau d'arrosage	Antiparasite pour les rosiers	Engrais naturel	Antiparasite pour plantes vertes
			
Saviez-vous que vos plantes n'aiment pas l'eau froide? Il est en effet préférable de les arroser avec de l'eau à température ambiante.	Afin d'éviter que vos rosiers ne soient assaillis de parasites, enfoncez dans la terre autour des pieds de vos rosiers quelques gousses d'ail. Les parasites n'apprécieront pas !	Mélangez le marc de café et les coquilles d'œufs au terreau de vos plantes et utilisez ce mélange pour vos rempotages. Excellent engrais naturel et est aussi un bon remède contre les pucerons.	Déposez un peu de tabac dans une casserole d'eau, portez à ébullition, laissez refroidir. Utilisez cette solution pour arroser vos plantes vertes. Les parasites détestent.

La psychanalyse peu à peu écartée de la prise en charge de l'autisme ?

Des psychiatres s'insurgent contre une offensive s'opposant à la psychanalyse dans la prise en charge de l'autisme. Ils soulignent, notamment, la "croisade" d'un député qui se fait le "relais du puissant lobby de quelques associations" pour écarter ces professionnels.



Le Collectif des 39 contre la Nuit sécuritaire s'insurge de l'offensive du député UMP Daniel Fasquelle qui, accuse-t-il, continue sa croisade visant à "mettre définitivement fin à l'approche psychanalytique de l'autisme". En effet, après avoir déposé une proposition de loi dans ce sens, ce député veut désormais saisir le Conseil national des universités pour interdire toute référence à la psychanalyse dans l'enseignement et la recherche sur l'autisme.

Le quotidien Libération indiquait, hier, que les approches psychanalytiques et la psychothérapie institutionnelle pourraient ainsi être écartées des recommandations du rapport de la Haute autorité de santé (HAS) et de l'Agence nationale de l'évaluation et de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux (Anesm) en ce qui concerne la prise en charge autistique. Intitulé "Interventions globales non recommandées ou non consensuelles", le rapport cité par Libération indique en particulier que "l'absence de données sur leur efficacité et la divergence des avis exprimés ne permettent pas de conclure à la pertinence des interventions fondées sur les approches psychanalytiques ni sur la psychothérapie institutionnelle". Néanmoins, la HAS a tempéré en souli-

gnant que le quotidien s'appuyait sur une "version provisoire". "Ce travail est en cours de finalisation", ajoutent l'Anesm et la HAS dans un communiqué. Cette version est pourtant tout à fait plausible dans la mesure où la fédération française des Dys (dyslexie, dysorthographe, dyscalculie), par exemple, a critiqué la "persistance de pratiques psychanalytiques totalement dépassées (...) dans la prise en charge des enfants autistes". De son côté, la CGT-Santé a apporté son soutien à deux médecins "convoqués devant les instances ordinaires de leurs départements" suite à la plainte d'une association de parents d'enfants autistes contre la pratique du packing (enveloppement dans un drap humide).

D'ailleurs, le rapport qui sera rendu public le 6 mars devrait également se prononcer sur le packing. L'association Vaincre l'autisme demande son interdiction, tout comme la HAS, selon Libération. "Que ce soit au sujet de la psychanalyse ou des packs, la prise en charge des enfants autistes sert de prétexte fort démagogique pour justifier l'ingérence de points de vue politiques et idéologiques dans les soins, au détriment de l'indépendance des pratiques et d'un réel débat scientifique", juge encore la CGT-Santé cité par l'AFP.

Non, les femmes diplômées ne se marient pas moins

Le mariage convient bien aux femmes les plus diplômées, affirme un article du New York Times. «Pour une femme qui cherche à concilier vie personnelle satisfaisante et sécurité économique, il n'y a jamais eu d'époque plus favorable pour faire de hautes études», avance même le quotidien américain.

L'auteur s'oppose à un article paru dans the Atlantic en novembre 2011. Se marier ou s'instruire, il faut choisir : telle était en substance l'analyse de l'écrivaine Kate Bolick.

Les femmes, expliquait-elle, font aujourd'hui de longues études, accèdent à des postes à responsabilité et sont financièrement indépendantes. Dans ces conditions, le nombre d'hommes qu'elles pourraient potentiellement épouser aurait été réduit à la portion congrue, partant du principe que les partenaires potentiels doivent être plus éduqués et avoir un salaire supérieur au leur. Pour celles qui choisiraient malgré tout un mari au salaire inférieur, le mariage serait la plupart du temps malheureux, ajoutait-elle.

«Absurde», selon l'écrivaine Stephanie Coontz. «Pendant plus d'un siècle, les femmes ont été obligées de choisir entre les études et le mariage», explique-t-elle. «Parmi les Américaines qui ont obtenu un diplôme supérieur avant 1900, plus des trois quarts sont restées célibataires.»

En cause : les préjugés masculins, qui enfermaient l'épouse dans une définition étroite. La méfiance était de mise vis-à-vis des femmes éduquées au «caractère indépendant,



qui les empêchait d'aimer, d'honorer et d'obéir comme une épouse le devrait». Des années 40 jusqu'aux années 70, les hommes se sont ainsi majoritairement mariés avec

des femmes issues de classes inférieures à la leur.

Puisqu'il n'était pas socialement admissible qu'une femme puisse être intellectuellement supérieure à son mari, les diplômées restaient souvent seules : «Encore dans les années 50, un tiers des femmes diplômées de l'université âgées de 55 à 59 ans ne s'étaient jamais mariées, contre seulement 7% des femmes du même âge sans diplômes.»

Mais, depuis 1939, l'éducation est devenue une des qualités principales recherchées par les hommes chez leur épouse, selon une étude récente. La tendance s'est donc inversée, relève Coontz : «Vers 30 ans, une femme qui a fait des études supérieures a beaucoup plus de chance d'être mariée que dans n'importe quel autre groupe social. Dans presque 30% des couples, la femme a fait plus d'études que son mari, contre 20% où l'homme est toujours le plus diplômé. La situation s'est inversée depuis les années 70.»

Mieux encore, rien ne montre que ces mariages sont moins heureux que d'autres. Au contraire, des études montreraient que, dans un couple dans lequel la femme est plus éduquée, le partage des tâches ménagères serait plus équitable. Avoir un statut supérieur à celui de son mari offre aussi une sécurité supplémentaire, relève le Boston Globe : «Détenir le pouvoir économique dans le mariage est très important. Aujourd'hui, si la femme n'est pas heureuse dans son mariage, elle peut partir. Cette indépendance est un vrai progrès.»

L'encyclopédie DES INVENTIONS

JEU DE CARTES

Lieu : **Pays orientaux**

Le mot carte provient du latin "charta" qui signifie feuille de papier et charta provient lui-même du grec Khartês qui veut dire feuille de papyrus. A l'époque, le jeu de cartes était destiné aux enfants et on l'appelait le "naibi". De nos jours, les jeux de cartes possèdent 54 cartes incluant les jokers, mais le premier jeu d'importation anglaise en contenait 380. La compagnie qui fabrique et fournit les magiciens est la United States Playing Card Company.



Emma Watson

pas si sage que ça

Ambassadrice de charme, la demoiselle d'Harry Potter a bien grandi et elle fait tourner les têtes dans une petite robe babydoll rouge Valentino issue de la pré-collection automne 2012. Entre la mini longueur de sa robe et ses escarpins vertigineux, Emma Watson s'assure des gambettes interminables. La jeune femme peaufine son appariation avec le beauty look de la femme fatale parfaite et s'affiche tout sourire les lèvres ourlées du dernier rouge Lancôme. La jeune femme a bien grandi et elle sait désormais comment faire des ravages sur la red carpet.



Emmanuelle Béart

sensuelle et enivrante dans Le Désert de l'amour

Mené par la sublime Emmanuelle Béart, Le Désert de l'amour, de François Mauriac, raconte le triangle amoureux impossible qui se noue entre Raymond Courrèges, son père, et Maria Cross, ex-prostituée. Très impliquée, Emmanuelle Béart défend ce téléfilm et le patrimoine littéraire français : "Si on ne soutient pas ce genre de films, il va finir par ne plus y en avoir. Et je ne souhaite pas qu'on soit tous à jouer des flics ou des urgentistes !" Elle dénonce "l'attitude de ces hommes qui bloquent le désir d'égalité de la femme".

Tony Parker

une nouvelle femme dans sa vie...

Pendant qu'Eva Longoria roucoule avec le petit frère de Penelope Cruz, Eduardo, Tony Parker ne se prive pas lui non plus de prendre du bon temps. Le basketteur a succombé au charme d'une ravissante Française et semble filer avec elle le parfait amour. L'heureuse élue, une jolie brune dénommée Axelle, a été aperçue au bras de Tony Parker à plusieurs reprises ces derniers mois, et les tourtereaux ont été récemment vus en pleine séance shopping dans le quartier new-yorkais de SoHo. Pas de doute, la belle Axelle n'est pas étrangère aux prouesses accomplies par Tony Parker sur le terrain ces dernières semaines.



Shakira

attaquée par une otarie

Dimanche, sans préciser le lieu exact, Shakira est allée voir des otaries avec son frère Tony. Curieuse et téméraire, elle a souhaité s'approcher pour mieux voir les animaux. Une otarie a alors bondi hors de l'eau et s'est retrouvée face à la star. Un tête-à-tête dont aurait rêvé un grand nombre de ses admirateurs. Paralysée par la peur, la chanteuse ne parvenait pas à bouger, elle n'a dû son salut qu'à la présence d'esprit de «Super Tony». Il «a sauté sur moi et m'a littéralement sauvé la vie», a-t-elle affirmé. Pour elle, l'animal en voulait à son portable, un Blackberry qu'il aurait confondu avec un poisson à cause de la surface brillante.



Horaires des prières pour Alger et ses environs	
Fadjr	06h10
Dohr	13h03
Asr	16h02
Maghreb	18h27
Icha	19h49

Le **MIDI LIBRE** met à la disposition de ses lecteurs deux numéros pour signaler une éventuelle absence du journal dans leurs quartiers.

0777.10.49.42
0550.18.37.57

L'ALGÉRIE À LA BOURSE INTERNATIONALE DU TOURISME DE MILAN

Le Grand Sud en vedette



L'Office national du Tourisme (ONT) prendra part à la 32e édition de la Bourse internationale du tourisme qui se tiendra à Milan, en Italie du 16 au 19 février prochains, a indiqué un communiqué de la direction générale de cet organisme. L'ONT précise que cette participation "s'inscrit dans le cadre du programme promotionnel de l'office pour informer les tours opérateurs et la presse étrangère sur les opportunités et les atouts de la destination Algérie". La présence à ce rendez-vous vise aussi à "confirmer la présence permanente et efficace de l'Algérie dans les grands rendez-vous du tourisme international", a précisé la même source. Pas moins de 5.000 exposants, représentant 130 pays, animeront l'édition 2012 qui pendant quatre

jours essaieront de vendre leurs destinations en vantant les atouts de celles-ci. La Bourse internationale du tourisme de Milan est considérée par les spécialistes comme l'un des rendez-vous les plus importants à l'échelle internationale de par la richesse des rencontres et des conférences sur l'activité touristique de par le monde. A cet effet, le directeur général de l'ONT marquera sa participation par une communication sur "Le tourisme en Algérie et le patrimoine romain", atout s'il en est, pour attirer les touristes italiens, notamment sur le produit touristique culturel national. Un espace de 102 mètres carrés, doté de toutes les commodités et moyens de communication a été réservé pour le stand algérien.

A.A

TRAFIC DE DROGUE

1,5 t de kif traité saisis à Béchar

Une quantité de 1,5 tonne de kif traité a été saisie lundi dernier par les éléments de l'armée nationale populaire (ANP) au lieu dit "Erg Chech", à plus de 300 km au sud de Bechar, a-t-on appris mercredi de source sécuritaire.

Au cours de cette opération, il a été procédé également à l'arrestation de trois trafiquants algériens, dont un a été blessé,

a-t-on précisé. Deux fusils d'assaut, une caisse de munitions contenant 1.000 balles, 2 téléphones cellulaires "Thuraya" et 2 véhicules tout terrain, ont été également récupérés lors de cette opération qui s'inscrit dans le cadre de la lutte contre les réseaux de trafiquants de drogues à travers les frontières du sud-ouest du pays, a-t-on souligné de même source.

LUTTE CONTRE LE BANDITISME

Neutralisation d'une bande de malfaiteurs à El Kala

Une quantité de 4 kg de résine de cannabis a été saisie et une bande de malfaiteurs a été démantelée et ses membres arrêtés, au cours de la semaine en cours à El Kala, dans la wilaya d'El Tarf, a-t-on indiqué mercredi auprès de la cellule de communication de la sûreté de wilaya. La drogue, dissimulée dans des sachets en plastique, a été saisie dans l'appartement d'un suspect où il a également été découvert 3 téléphones portables volés et 4 poignards, a précisé la même source qui a fait état de l'arrestation "houleuse" de l'occupant des lieux.Ce dernier, présenté devant le procureur de la République près le tribunal d'El Kala a été placé en détention préventive pour "détention de stupéfiants", "refus d'obtempérer" et "détention d'armes blanches". Les services de sûreté de cette daïra ont également procédé au cours de la même période au démantèlement d'une bande de malfaiteurs composée

de 10 individus dont 4 mineurs. Cette bande est suspectée également de dresser, de nuit, des faux barrages à l'aide de blocs de pierre, à hauteur de l'évitement de la ville d'El Kala, pour s'attaquer aux automobilistes de passage et les dépouiller de leurs biens. Selon les services de la sûreté de wilaya, ce sont les plaintes déposées par trois victimes qui ont permis l'arrestation de cette bande qui avait fini par faire régner un climat de peur dans la cité littorale d'El Kala, en particulier chez les automobilistes s'appêtant à voyager de nuit. Présentés devant le magistrat instructeur du tribunal de la ville, 6 parmi les membres de la bande ont été placés sous mandat de dépôt pour "association de malfaiteurs, vols qualifiés avec agressions à main armée, violence et destruction de biens d'autrui", tandis que les 4 autres ont bénéficié d'une liberté provisoire.

Très Libre



DÉMANTÈLEMENT TARIFIAIRE

Le DG du commerce à la CE attendu hier à Alger

Le directeur général du commerce à la commission européenne (CE), Ignacio Garcia Bercero, était attendu hier en fin d'après-midi à Alger pour poursuivre les négociations sur le démantèlement tarifaire entre l'Algérie et l'UE, qui butent jusqu'ici sur le volet industriel, a appris l'APS de sources proches du dossier. M. Bercero, qui dirigera le groupe des négociateurs européens, sera accompagné de ses deux adjoints et de plusieurs experts, a indiqué la même source. Du côté algérien, le groupe des négociateurs comprendra des responsables des ministères des Affaires Etrangères, du Commerce, de l'Agriculture et de l'Industrie ainsi que des responsables des Douanes algériennes. Les deux parties devaient se rencontrer jeudi au titre du huitième round des négociations sur le report du démantèlement tarifaire, demandé par Alger pour protéger ses industries naissantes. Jusqu'ici, Alger et Bruxelles ont déjà tenu sept rounds de négociations



durant lesquels ils sont parvenus à un accord sur 36 contingents agricoles à épargner du démantèlement tarifaire, prévu par l'Accord d'association liant les deux parties depuis 2005. Mais aucun accord ne s'est dégagé jusqu'à présent sur la liste des produits industriels que l'Algérie veut faire retirer du démantèlement tarifaire afin de protéger certaines filières comme la sidérurgie, le textile, l'électronique, et les produits de l'industrie de l'automobile. La réunion d'Alger, prévue sur une journée, prévoit par ailleurs des discussions informelles en vue d'un accord bilatéral commercial devant faciliter l'accession de l'Algérie à l'OMC, avaient déjà fait savoir les mêmes sources. "La conclusion de l'accord bilatéral avec l'UE, principal partenaire commercial de l'Algérie, devrait donner un coup d'accélérateur aux négociations de l'Algérie pour son adhésion à l'Organisation mondiale du commerce", entamées en 1987 à l'époque du GATT (Général agreement on tariffs and trade), a-t-on estimé de même source

EN VUE DE RÉVISER LES CONTRATS GAZIERS À LONG TERME

Yousfi : «L'Algérie fait face à des pressions extérieures»

Le ministre de l'Énergie et des Mines, Youcef Yousfi a reconnu, hier à Alger, que l'Algérie, à l'instar d'autres pays producteurs de gaz, "fait face à de grandes pressions" de la part de ses clients, en vue de réviser ses contrats gaziers à long terme. "Nous faisons face à de grandes pressions de la part de nos clients. Tous les grands producteurs font face à de telles pressions notamment de la part de l'Europe, en vue de modifier les contrats à long terme en contrats à court terme", a-t-il dit, réaffirmant que l'Algérie respecte toujours ses engagements. "Nous avons des contrats que nous devons respecter et nous sommes en contact avec d'autres producteurs dans le cadre du forum des pays exportateurs de gaz" afin de coordonner nos positions. Les contrats à court terme ne profitent ni aux producteurs, ni aux consommateurs, car "on ne peut risquer de perdre des milliards de dol-

lars d'investissements dans les domaine de la recherche, de la production, de la liquéfaction et du transport, sans s'assurer de la commercialisation des quantités de gaz produites et de la rentabilisation de nos investissements", a-t-il affirmé. Les consommateurs veulent "des prix indexés sur les prix du pétrole et qui varient même en fonction des changements climatiques ou à ceux de l'électricité. Ceci n'est pas dans l'intérêt des producteurs", a indiqué le ministre. Il y a des compagnies relevant de Sonatrach "qui commercialisent le gaz algérien en Europe dans le cadre des contrats à court terme mais à de faibles quantités, en vue de permettre à Sonatrach d'acquérir l'expérience dans ce domaine". Par ailleurs, M. Yousfi a rappelé que l'Algérie ne rencontrait aucun problème dans la commercialisation de son gaz notamment vers l'Europe.